N/Réf.: 401281913, 40129006, 401290909

Objet: Demande d'accès aux documents concernant les lots 26-A-P, 27-P-A,

27-A-P et 28-P, rang II, canton de Labrecque

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 23 juillet dernier concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe la liste des documents que nous sommes disposés à vous transmettre.

En vertu du Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels, des frais de 30,02 \$ sont applicables, soit 79 pages à 0,38 \$ chacune. De ce montant, une franchise de 7,45 \$ est soustraite, réduisant les frais à 22,57 \$. À la réception de votre chèque de 22,57 \$ fait à l'ordre du ministre des Finances et adressé à Madame Sophie Gauthier, nous vous ferons parvenir les documents demandés.

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués, et ce, en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1).

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles de loi précités.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 418-695-7883, poste 347.

Veuillez accepter, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Original signé par

SG/ns Sophie Gauthier

Répondante régionale de l'accès aux documents

p.j.

No gestion document	raire: 7319-02-01-9462002	
Date	Documents	Pages
21 juin 2012	Autorisation	3

No gestion docum	entaire: 7312-02-01-9462000 Vol.3	
Date	Documents	Pages
25 février 2014	Rapport d'inspection	5

No gestion docume	ntaire: 7312-02-01-9462000 Vol. 2	
Date	Documents	Pages
15 octobre 1998	Rapport d'inspection	9
10 octobre 1996	Rapport d'inspection	7

No gestion documer	ntaire: 7312-02-01-9462000 Vol. 1	
Date	Documents	Pages
10 octobre 1995	Rapport d'inspection	10
11 mai 1995	Rapport d'inspection	5
8 février 1995	Rapport d'inspection	5
26 mai 1994	Rapport d'inspection	6
11 février 1993	Rapport d'inspection	5
30 janvier 1992	Rapport d'inspection	3
1 ^{er} octobre 1991	Rapport d'inspection	5
9 août 1991	Rapport d'inspection	2
5 novembre 1990	Rapport d'inspection	8
22 mars 1983	Rapport d'inspection manuscrit	4
13 juin 1979	Rapport de visite	2

Québec, le 21 juin 2012

AUTORISATION

Règlement sur le captage des eaux souterraines (Décret n° 696-2002 du 12 juin 2002, article 31)

Municipalité de Labrecque 3425, rue Ambroise Labrecque (Québec) GOW 2SO

N/Réf.:

7319-02-01-9462002

400934112

Objet:

Exploitation d'une installation de captage d'eaux souterraines destinées à desservir en eau potable la

municipalité de Labrecque

Messieurs,

À la suite de votre demande d'autorisation datée du 8 mars 2012, reçue le 12 mars 2012 et complétée le 30 mai 2012, j'autorise, en vertu du Règlement sur le captage des eaux souterraines (édicté par le décret n° 696-2002 du 12 juin 2002), le titulaire ci-dessus mentionné, à réaliser et à exploiter le projet décrit ci-dessous :

- Aménagement et exploitation d'un nouveau puits PW-101;
- Installation d'une clôture pour la protection immédiate de 30 mètres.

Le puits PW-101 est localisé sur le lot 27A-P, rang II du canton de Labrecque, municipalité de Labrecque aux coordonnées géographiques UTM NAD 83, zone 19N, X:315 378 et Y:5 359 654.

Les documents suivants, ainsi que ceux qui y sont annexés le cas échéant, font partie intégrante de la présente autorisation :

- Demande d'autorisation concernant l'installation et l'exploitation d'un puits d'alimentation en eau potable Municipalité de Labrecque, signée par M. Hugues Potvin, ing., le 8 mars 2012;
- Formulaire de présentation des demandes d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs des projets d'aqueduc et d'égouts en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour le nouveau puits signé par M. Hugues Potvin, ing., le 5 mars 2012;

N/Réf.: 7319-02-01-9462002

400934112

Le 21 juin 2012

- Document technique « Nouveau puits d'approvisionnement en eau potable de la municipalité de Labrecque » Réf. 60938-300, daté du 5 mars 2012, préparé par M. Hugues Potvin, ing.;
- Papport hydrogéologique intitulé « Aire d'alimentation et aires de protection des puits P-1/79 et P-2/94 », Réf. : GEN00629, daté du 16 avril 2007, signé par M. Donald Tremblay, ing., M.Sc.A., M.Env., hydrogéologue;
- Rapport hydrogéologique intitulé « Puits d'alimentation en eau potable Labrecque», Réf.: GEN10062, daté du 25 août 2011, signé par M. Donald Tremblay, ing., M.Sc.A., M.Env., hydrogéologue;
- Extrait du procès-verbal du 4 mars 2011, copie de résolution no 52-11, confirmant l'engagement de la Municipalité de Labrecque à transmettre au Ministère, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur, quant à la conformité avec l'autorisation accordée, certifiée le 14 mars 2011 par Mme Suzanne Couture, secrétaire-trésorière;
- ➤ Lettre d'information concernant le plan type d'une traverse de conduite dans le plancher, datée du 9 mai 2012 et signée par M. Hugues Potvin, ing.;
- Lettre d'information complémentaire de l'hydrogéologue concernant l'impact sur les autres usagers, l'environnement et la santé, datée du 24 mai 2012 et signée par M. Donald Tremblay, ing., M.Sc.A., M. Env., 2 pages et annexe;
- ➤ Lettre d'information complémentaire de l'hydrogéologue concernant l'impact sur les autres usagers, l'environnement et la santé, datée du 25 mai 2012 et signée par M. Donald Tremblay, ing., M.Sc.A., M. Env., 3 pages et annexe;
- Devis intitulé « Municipalité de Labrecque Système de pompage d'eau souterraine » Réf. Roche no 060938.001-400, avril 2012, signé et scellé le 11 avril 2012 par M. Normand Villeneuve, ing.;
- ➤ Plan intitulé « Nouveau puits d'alimentation eau potable », dessin no 60938-400-500, feuille 1, daté de mars 2012, révision 0C, signé et scellé le 11 avril 2012 par M. Normand Villeneuve, ing.;
- ➤ Plan intitulé « Nouveau puits d'alimentation eau potable », dessin no 60938-400-501, feuille 2, daté de mars 2012, révision 0D, signé et scellé le 19 avril 2012 par M. Normand Villeneuve, ing.;

N/Réf.: 7319-02-01-9462002

400934112

Le 21 juin 2012

Plan intitulé « Nouveau puits d'alimentation – eau potable -Électricité », dessin no 60938-300-60938-001, feuille E-1, daté de mars 2012, révision B, signé et scellé le 7 mars 2012 par Mme Loraine Lussier, ing.;

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

À moins d'indication contraire dans les conditions décrites ci-après, le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

Le titulaire de l'autorisation délivrée en vertu de l'article 31 du Règlement sur le captage des eaux souterraines devra respecter les conditions suivantes :

- Capter un volume journalier d'eau au puits PW-101 n'excédant pas 1 300 m³ et ne pas solliciter le puits à un débit supérieur à 910 L/min;
- Mesurer en continu le débit d'eau pompé et calculer le débit moyen quotidien pompé chaque année;
- Mesurer et compiler les élévations de la nappe phréatique pour le puits PW-101 et pour un piézomètre, et ce, une fois à chaque semaine.

En outre, cette autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou par tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,

Diane Jean Sous-ministre Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Québec Québec

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification					
Date de l'inspection : 2014-02-25	Heure d'arrivé		Heure de départ :	h	
Inspecteur : Stéphane Gagné		Accompagné de :			
NO. 4				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Nº intervention: 300867360		Type d'intervention			
Nº gestion documentaire : 7312-02	2-01-9462000	Nº du rapport d'inspection : 401163346			
Nº demande : 200169563		Type de demande : l	Programme de co	ntrôle	
But de l'inspection : Programme M	3C	· · ·			
Marine and the company of the state of the s			•		
Lieu inspecté					
Nom du lieu : Système d'approvisio	nnement sans traiter	nent Labrecque		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Nom usuel du lieu : 13435144 27 0	1			-	
Nº du lieu : X0009564		Type de lieu : produc	ction d'eau potable	; <u> </u>	
Localisation du lieu inspecté :	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
Adresse du lieu : 2270, rue Principa	le	•			
Labrecque (Québec) G0W 2S0					
Coordonnées géographiques du li	eu (GÉO NAD 83 de	egrés décimaux) :			
Intervenant du lieu					
				No intervenant	
Nom	Fonction	Adresse postale (si diffé	rente du lieu)	SAGO	
Marian alité de l'alessa	;	3425, rue Ambroise			
Municipalité de Labrecque		Labrecque (Québec) G0W	280	13435144	
	•	(, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			
Conditions météo	: A Y	÷	•		
	1.6		-		
	<u>-</u>				
1					
Personnes rencontrées	□so				
l Na					
Nom		Fonction	·Nº de télé	phone (ou autre)	
Nom Tommy Larouche	Inspecteur m		Nº de télé	phone (ou autre)	
	Inspecteur m		Nº de télé	phone (ou autre)	
	Inspecteur m		N° de télé	phone (ou autre)	
Tommy Larouche	Inspecteur m		Nº de télé	phone (ou autre)	
	Inspecteur m		Nº de télé	phone (ou autre)	
Tommy Larouche		nunicipal			
Mode d'identification But expliqué : ⊠ or Mode d'identification : ⊠ ve	ui erbale	nunicipal non	□ s. o.		
Mode d'identification But expliqué : ⊠ or Mode d'identification : ⊠ ve	ui erbale	nunicipal	□ s. o.		
Tommy Larouche Mode d'identification But expliqué : ⊠ or	ui erbale	nunicipal non	□ s. o.		
Mode d'identification But expliqué : Mode d'identification : We But expliqué à/Identification faite	ui erbale auprès de :	nunicipal non	□ s. o.		
Mode d'identification But expliqué : ⊠ or Mode d'identification : ⊠ ve	ui erbale	nunicipal non	□ s. o.		
Mode d'identification But expliqué: 🗵 or Mode d'identification: 🗵 ve But expliqué à/Identification faite	ui erbale auprès de :	nunicipal non	□ s. o.		
Mode d'identification But expliqué : Mode d'identification : We but expliqué à/Identification faite	ui erbale auprès de :	nunicipal non	□ s. o.		
Mode d'identification But expliqué: Mode d'identification: We But expliqué à/Identification faite : Plainte Photos numériques	ui erbale auprès de : ☑ SO	nunicipal ☐ non ☐ preuve de statut	S. o.		
Mode d'identification But expliqué: 🗵 or Mode d'identification: 🗵 ver But expliqué à/Identification faite Plainte Photos numériques Nombre de photos prises sur le te	ui erbale auprès de : F SO	non ☐ preuve de statut Nombre de photos a	□ s. o.	port :	
Mode d'identification But expliqué: Mode d'identification: We but expliqué à/Identification faite Plainte Photos numériques Nombre de photos prises sur le terroutes les photos annexées à ce rap	ui erbale auprès de : ☑ SO errain :	non preuve de statut Nombre de photos a	annexées au rapp	oort :	
Mode d'identification But expliqué: Some of the service of the se	ui erbale auprès de : SO errain : pport ont été prises p	non preuve de statut Nombre de photos a par Stéphane Gagné avec un mément à la Directive sur	annexées au rappun appareil photo de gestion des pho	port : de type Cellulaire	
Mode d'identification But expliqué: Mode d'identification: But expliqué à/Identification faite : Plainte Photos numériques Nombre de photos prises sur le terminant de ces photos a La carte mémoire de l'appareil est de	ui erbale auprès de : SO errain : pport ont été prises p	non preuve de statut Nombre de photos a par Stéphane Gagné avec un mément à la Directive sur	annexées au rappun appareil photo de gestion des pho	port : de type Cellulaire	
Mode d'identification But expliqué: Some of the service of the se	ui erbale auprès de : SO errain : pport ont été prises p	non preuve de statut Nombre de photos a par Stéphane Gagné avec un mément à la Directive sur	annexées au rappun appareil photo de gestion des pho	port : de type Cellulaire	
Mode d'identification But expliqué: 🗵 ve But expliqué à/Identification faite : Plainte Photos numériques Nombre de photos prises sur le te Toutes les photos annexées à ce ray Samsung. L'original de ces photos a La carte mémoire de l'appareil est de central.	erbale auprès de : Frain : poport ont été prises puété conservé conforemeurée en ma poss	non ☐ preuve de statut Nombre de photos a par Stéphane Gagné avec u mément à la Directive sur l session jusqu'au transfert d	annexées au rappun appareil photo de gestion des pho	port : de type Cellulaire	
Mode d'identification But expliqué: Mode d'identification: But expliqué à/Identification faite : Plainte Photos numériques Nombre de photos prises sur le terminant de ces photos a certa samsung. L'original de ces photos a La carte mémoire de l'appareil est de	erbale auprès de : Frain : poport ont été prises puété conservé conforemeurée en ma poss	non ☐ preuve de statut Nombre de photos a par Stéphane Gagné avec u mément à la Directive sur l session jusqu'au transfert d	annexées au rappun appareil photo de gestion des pho	port : de type Cellulaire	
Mode d'identification But expliqué: 🗵 ve Mode d'identification: 🗵 ve But expliqué à/Identification faite Plainte Photos numériques Nombre de photos prises sur le te Toutes les photos annexées à ce ray Samsung. L'original de ces photos a La carte mémoire de l'appareil est de central. Les photos sont conservées sur le re	ui erbale auprès de : Prain : pport ont été prises p i été conservé confor emeurée en ma poss épertoire sécurisé su	Nombre de photos a ar Stéphane Gagné avec u mément à la Directive sur l session jusqu'au transfert d ivant :	annexées au rappun appareil photo des photos original	port : de type Cellulaire tos numériques. es sur le serveur	
Mode d'identification But expliqué: 💢 or Mode d'identification: 🔯 ve But expliqué à/Identification faite: Plainte Photos numériques Nombre de photos prises sur le te Toutes les photos annexées à ce ray Samsung. L'original de ces photos a La carte mémoire de l'appareil est de central. Les photos sont conservées sur le re Toutes les photos apparaissant au p	ui erbale auprès de : F SO Prain : oport ont été prises p i été conservé confor emeurée en ma poss épertoire sécurisé su présent rapport sont u	Nombre de photos a ar Stéphane Gagné avec u mément à la Directive sur l session jusqu'au transfert d ivant :	annexées au rappun appareil photo des photos original	port : de type Cellulaire tos numériques. es sur le serveur	
Mode d'identification But expliqué: 🗵 ve Mode d'identification: 🗵 ve But expliqué à/Identification faite Plainte Photos numériques Nombre de photos prises sur le te Toutes les photos annexées à ce ray Samsung. L'original de ces photos a La carte mémoire de l'appareil est de central. Les photos sont conservées sur le re	ui erbale auprès de : F SO Prain : oport ont été prises p i été conservé confor emeurée en ma poss épertoire sécurisé su présent rapport sont u	Nombre de photos a par Stéphane Gagné avec umément à la Directive sur lession jusqu'au transfert divant :	annexées au rappun appareil photo des photos original	port : de type Cellulaire tos numériques. es sur le serveur	
Mode d'identification But expliqué: ve But expliqué à/Identification faite : Plainte Photos numériques Nombre de photos prises sur le te Toutes les photos annexées à ce ray Samsung. L'original de ces photos a La carte mémoire de l'appareil est de central. Les photos sont conservées sur le re Toutes les photos apparaissant au p l'inspection et aucune n'a été modifie	ui erbale auprès de : Frain : oport ont été prises p i été conservé confor emeurée en ma poss épertoire sécurisé su erésent rapport sont u ée, sauf	Nombre de photos a par Stéphane Gagné avec umément à la Directive sur lession jusqu'au transfert divant :	annexées au rappun appareil photo des photos original	port : de type Cellulaire tos numériques. es sur le serveur	
Mode d'identification But expliqué: 💢 or Mode d'identification: 🔯 ve But expliqué à/Identification faite: Plainte Photos numériques Nombre de photos prises sur le te Toutes les photos annexées à ce ray Samsung. L'original de ces photos a La carte mémoire de l'appareil est de central. Les photos sont conservées sur le re Toutes les photos apparaissant au p	ui erbale auprès de : F SO prain : oport ont été prises p i été conservé confor emeurée en ma poss épertoire sécurisé su présent rapport sont u	Nombre de photos a par Stéphane Gagné avec umément à la Directive sur lession jusqu'au transfert divant :	annexées au rappun appareil photo des photos original	port : de type Cellulaire tos numériques. es sur le serveur	

Autres pièces annexées au rapport ☑ SO Échantillons ☑ SO SO Mise en contexte (facultatif) Description de l'inspection Inspection du système d'eau potable de la municipalité, ce système est exploité conformément à la réglementation il manquait la clôture de protection lors de la visite mais elle a été installé peu après Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) **■** SO Conclusion Système d'eau potable exploité conformément à la réglementation Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés ☑ so Recommandations Ainsi, je recommande de fermer Rédigé par : Stéphane Gága Date de signature : 30/5-02-04 Signature: Vérification du rapport d'inspection Fonction: Coordonnateur aux secteurs agricole, Approuvé par : Fréderic Chouinard municipal, hydrique et naturel Date: Signature: Commentaires :

GRILLE D'INSPECTION – POSTE D'EAU POTABLE APPROVISIONNÉ EN EAU SOUTERRAINE ET TRAITEMENT

Poi	nts de vé	rification	<u> </u>				
Num	éro du p	oste: x0009564 Numéro	du réseau	ı: x00095	63	<u> </u>	
ØD	essert plu	usieurs bâtiments Dessert un seul bâtiment Nombre de	personne:	s desservie	es :	7	.*
	essert un	autre réseau de distribution Si oui, lequel ou lesquels :		•			
Туре	es de cap	tages* ou de source d'approvisionnement :					
No.	m:		leur (m)	Diamètr	e (cm)	Débit (m³/j)
p1				* .			
p2			•				
* Ch	oisir le tun	e d'approvisionnement dans la liste déroulante : puits tubulaire, puits à point fi	Itrante nost	e do envelaca	muita ua-	ounant *=	urca à
bassi	n unique, s	source à drains horizontaux, autre (souterraine), ne sait pas.				omani, 80	urce u
	t maxim i de l'eau		Débit moye	en quotidi	en:		
		n robinet permettant l'échantillonnage de l'eau brute : 🛛 oui 🔲 non - Si	oni locali	sation :			•
		qualité mesurés à l'eau brute (cocher et indiquer la fréquence entre les p					
$\bigsqcup E$	Lcoli () 🔲 Bactéries entérocoques () 🔲 Virus coliphages F-spé)			
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	écisez: ex. alcalinité	<u>.</u>				
Ι.	•	en place: OUI NON Annexe « tr		-		□ NO	N
1		effection Avec désinfection Identique à la description de la fiche			LCH».		
		(s) utilisé(s): Chlore Ozone UV Chloramines Bioxyde					
		ve utilisée pour la désinfection par le chlore : Réserve dédiée Réserv	variable	Condui	ite de tem	ips de con	tact 🗌
		lore résiduel libre au moment de l'inspection : mg/l					
Mest	ure de la 1	turbidité au moment de l'inspection : UTN					
N°	Réf.	Description de la vérification		<u> </u>	Résultat	; ,	
1.		Description us to retification	С	NC	SO	NV	Note
	rateur	Le suivi du fonctionnement de l'installation est réalisé par une personne		 		- -	
1	44	compétente.					
Cap		Présence d'une estivité installation en décêt de mélius d'une					
2	RCES 24	Présence d'une activité, installation ou dépôt de matières ou d'objets qu risque de contaminer l'eau souterraine dans l'aire de protection immédiate.					
3	RCES 24	La finition du sol à l'intérieur de l'aire de protection immédiate prévier le ruissellement d'eau vers le puits.	t 🛛		· 🗆		
Cap	tage d'ea	u souterraine dont le débit est > 75 m³		<u> </u>	L	<u> </u>	_
4	RCES 24	Présence d'une clôture sécuritaire (hauteur minimale : 1,8 m) aux limite	s \square		Ė		\boxtimes
5	RCES	de l'aire de protection immédiate. Présence d'une aire de protection d'un rayon de 30 m.	 -				
	24 RCES	Présence d'une affiche indiquant la présence d'une source d'eau	<u> </u>			 	<u> </u>
6	24	souterraine destinée à la consommation humaine.					
Inst	allation a	appliquant une désinfection					
7	8	La concentration de chlore résiduel libre est, au moment de l'inspection d'au moins 0,3 mg/l à la sortie de l'installation de traitement (ou du réservoir si applicable). 1	- 🗖				
8	8	Les concentrations de chlore résiduel libre inscrites dans le registre sont d'au moins 0,3 mg/l en tout temps.					
9	9	Présence d'un équipement de désinfection d'appoint fonctionnel, sauf s un seul bâtiment est desservi.		- 🗆			
10	9	Présence d'un équipement électrique d'appoint si distribution gravitaire sauf si un seul bâtiment est desservi.	, <u> </u>				
Inst	allation o	le traitement de désinfection en continu qui dessert plus de 500 perso	nnes				
11	22	Présence d'un dispositif de mesure en continu du désinfectant résiduel libre à la sortie du traitement	. 🗆				
12	22	Présence d'un système d'alarme permettant d'avertir d'une panne, défectuosité, taux de chlore résiduel trop bas ou diminution de l'efficacité des lampes UV (selon le cas).					
13					1	1	

¹ Si la désinfection requise s'effectue à l'aide de chloramines, la concentration résiduelle à la sortie doit être équivalente à celle qui serait obtenue avec la chloration

Version 19 juillet 2011

Page 3 de 6

	<u> </u>						Résultat		
$ \mathbf{N}^{\circ} $	Réf.	Description de la vérification	•		С	NC	SO	NV	Note
		sortie de l'installation de traitement, si applicable en vo du RQEP (ESSIDES seulement).	ertu de l'article	5					
14	22	Présence d'un système d'alarme permettant d'avertir d prescriptions sur la turbidité, si applicable en vertu de RQEP (ESSIDES seulement).	l'article 5 du	des		□.			
15	22	Un registre sur support papier est gardé à la disposition					×		
16	22	Le registre inclut au moins les données des deux dernie							
17	22	Le registre inclut, pour chaque période de 4 heures, la en chlore résiduel libre	•				×		
18	22	Le registre inclut, pour chaque période de 4 heures, la d'eau et du débit dans la réserve correspondant à la plu chlore libre.							
19	22	Le registre inclut, pour chaque période de 4 heures, si de l'article 5 du RQEP, la mesure de la turbidité.	applicable en v	ertu					
20	22	Le registre inclut, pour chaque journée, la température	de l'eau						
21	22	Si du chlore est utilisé comme désinfectant, le registre chaque jour, le pH.	inclut, pour				\boxtimes		
22	22	Le registre comporte le nom des personnes ayant effec la signature du responsable.	tué les mesures	s et			\boxtimes		
23	22	Le registre inclut la date à laquelle les mesures ont été	prises.				\boxtimes		
24	22	Si un logiciel de calcul en continu est utilisé, le registre support papier les degrés d'enlèvement atteints.	e présente sur						, <u> </u>
25	22	Si un logiciel de calcul en continu est utilisé, le registre support papier la signature du responsable.	e présente sur						
		le traitement de désinfection en continu desservant 50 des établissements de santé et services sociaux ou de dét							
26	22	Un registre sur support papier est gardé à la disposition							
27	22	Le registre inclut au moins les données des deux dernie					\boxtimes		
28	22.1	Les mesures de pH sont inscrites au registre de façon quoins 5 jours par semaine.	quotidienne au				\boxtimes		
29	22.1	Les mesures de chlore résiduel libre sont inscrites au requotidienne au moins 5 jours par semaine.	egistre de façor	ı			Á		·
30	22.1	Les mesures de température sont inscrites au registre fa au moins 5 jours par semaine.	açon quotidiem	ne			\boxtimes		
31	22	Le registre inclut la date à laquelle les mesures ont été	-						
32	22	Le registre comporte le nom des personnes ayant effec la signature du responsable.		s et	<u> </u>				
33	22.1	Un système d'alarme avertit, minimalement d'une par défectuosité du système de désinfection.	nne ou d'une				\boxtimes		
Note	s sur les	vérifications							
N°		N	Note						
4	la clot	ure de protection a été installé peu après l'inspection							
	Le pui	t p1 et p2 sont utilisé en cas d'urgence seulement				,			
	Chaqu	e mercredi un litre de chlore est ajouté manuellement da	ans le réservoir						
		<u></u>							
174	rificatio-	complémentaire à l'inspection (si requise)							
		de la vérification	Oui	Non	, 	•	Comment	aire	
	ptage		Jui		<u></u>				
Av	ez-vous c	onstaté des vices apparents de construction du captage,							
		problème de drainage ou un manque d'étanchéité ? onstaté une modification récente n'ayant pas fait l'objet				1	-		
d'u	ne demar	nde d'autorisation ?							
		onstaté la présence d'un captage d'eau souterraine t non dissocié du système ?							
	aitement			•		·			·,
Est	-ce que l'	alarme permet de rejoindre une personne en tout temps?						-	_
Av	ez-vous c	onstaté une corrosion apparente, des fuites ou des						•	
		ans les équipements de traitement? onstaté des sources de contamination présentes dans le						<u> </u>	<u> </u>
		onstate des sources de contamination présentes dans le rles hassins de traitement ou les réservoirs internes?			1				-

Avez-vous constaté une modification récente n'ayant pas fait l'objet d'une demande d'autorisation?		
La réserve est-elle étanche ? (vérifier par exemple au niveau du couvercle)		

Ministère de l'Environnement Suébec sa sa

Direction régionale du Saguenay – Lac-Saint-Jean

RAPPORT DE <u>VISITE TERRAIN</u> -<u>RESEAU D'EAU POTABLE</u> SECTION 1 - IDENTIFICATION

RÉFÉRENCE : 33/2-02-01-946 2001	DATE DE RÉDACTION:
INTERVENTION:	DATE D'INSPECTON:
	HEURE: - Arrivée:
	- Départ :
NUMÉRO DU RÉSEAU : <u>134351441762</u>	NOM DYI DÉCE ALL
INSPECTEUR (TRICE) : <u>Camiller Bélan</u> ACCOMPAGNÉ(E) DE :	ger .
ACCOMPAGNE(E) DE :	
PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) / FONCTI	ON:
BUTS	
Inspection de contrôle	
Conformité d'autorisation	
✓ Mise à jour du dossier Autres :	
1-1 SOMMATRE DU RÉSEAU	
1.1 SOMMARKE DU RESEAU	
TYPE DE CLIENTÈLE DE MUNICIPAL PRIVÉ	
**************************************	MENT D'ENSEIGNEMENT
90100 11166	MENT TOURISTIQUE MENT DE SANTÉ, SERVICES SOCIAUX
.inipguiinipguiinipguiinipguiinipguiinipgui.	E NON TOURISTIQUE (COMMERCE, INDUSTRIE,)
A. NOM OFFICIEL DU PROPRIÉTAIRE :	Tanani I
Adresse (correspondance)	Towny harouche
Rue: 3425 rue Ambroise	Adresse (physique) Rue :
Ville: Labree que	Ville :
Code postal: Ginu 260	Code postal:
B. INTERLOCUTEUR LÉGAL :	
Nom:	Prénom:
N° téléphone : (418) 481-2022	N° télécopieur (418) 481-1210
C. NOM OFFICIEL DU RESPONSABLE : (si différent du propriétaire)	
Adresse (correspondance)	Adresse (physique)
Rue:	Rue:
Ville:	Ville:
Code postal:	_ Code postal :
D. RESPONSABLE DU RÉSEAU :	
Nom:	Prénom:
N° téléphone : (418)	N° télécopieur (418) -

Pozalation desservie:	<u>+</u> 100	personnes		
Saison d'opération:		<u> </u>		
PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :	☐ PHOTOS ☐ CROQUIS	Nbre :		
	☐ PLANS			
	CARTES	·		
	TABLEAU "RISQ"	UE DE CONTAMINATION"		
	TABLEAU "PROI	DUITS DE TRAITEMENT"		
•	ÉCHANTILLONS		<u>N° échantillon</u>	
		Aucun	 	<u> </u>
		Physico-chimique	 .	
		Pesticides	<u> </u>	-
	•	Autres		
	AUTRES			
Lorenza de la Colonia de la Co	er flo. Noveren en e	1		
		CTION 2	로 함께 하시다. 도 한 경투는 이 것	
	CAPTAC	GE DES EAUX		
pronoco di decembro di productiva di composito di conserva di cons	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	- <u> </u>	•	
3.1 ALIMENTATION				
		<u> ' .</u>		
Date de mise en service :	200 -	<u>-</u>		
Équipements avec autorisation :				
				-
3.1.1 EAU SOUTERRAINE	,			
3.1.1 EAU SOUTERRAINE			Airo do	Airo do
3.1.1 EAU SOUTERRAINE PUITS ARTÉSIEN :	IGENTITICATION	fondeur Coordonnées UTM	Aire de protection	Aire de protection
PUITS ARTÉSIEN : Puits #1	IGENTITICATION	(`AArdannaan I I N I		
PUITS ARTÉSIEN : Puits #1 Puits #2	IGENTITICATION	(`AArdannaan I I N I	protection	protection
PUITS ARTÉSIEN : Puits #1 Puits #2 Puits #3	IGENTITICATION	(`AArdannaan I I N I	protection	protection
PUITS ARTÉSIEN : Puits #1 Puits #2	IGENTITICATION	(`AArdannaan I I N I	protection	protection
PUITS ARTÉSIEN: Puits #1 Puits #2 Puits #3 Réglementation municipale au	IGENTITICATION	(`AArdannaan I I N I	protection	protection
PUITS ARTÉSIEN: Puits #1 Puits #2 Puits #3 Réglementation municipale au sujet des aires de protection	IGENTITICATION	(`AArdannaan I I N I	protection	protection
PUITS ARTÉSIEN: Puits #1 Puits #2 Puits #3 Réglementation municipale au sujet des aires de protection PUITS DE SURFACE:	IGENTITICATION	(`AArdannaan I I N I	protection	protection
PUITS ARTÉSIEN: Puits #1 Puits #2 Puits #3 Réglementation municipale au sujet des aires de protection PUITS DE SURFACE: Dimension(s): Profondeur: Matériaux:	IGENTITICATION	(`AArdannaan I I N I	protection	protection
PUITS ARTÉSIEN: Puits #1 Puits #2 Puits #3 Réglementation municipale au sujet des aires de protection PUITS DE SURFACE: Dimension(s): Profondeur:	IGENTITICATION	(`AArdannaan I I N I	protection	protection
PUITS ARTÉSIEN: Puits #1 Puits #2 Puits #3 Réglementation municipale au sujet des aires de protection PUITS DE SURFACE: Dimension(s): Profondeur: Matériaux: Équipement(s):	Identification	(`AArdannaan I I A4	protection	protection
PUITS ARTÉSIEN: Puits #1 Puits #2 Puits #3 Réglementation municipale au sujet des aires de protection PUITS DE SURFACE: Dimension(s): Profondeur: Matériaux: Équipement(s):	Identification	(m) Coordonnées UTM	protection	protection
PUITS ARTÉSIEN: Puits #1 Puits #2 Puits #3 Réglementation municipale au sujet des aires de protection PUITS DE SURFACE: Dimension(s): Profondeur: Matériaux: Équipement(s): Pression:	Identification	(m) Coordonnées UTM	protection	protection
PUITS ARTÉSIEN: Puits #1 Puits #2 Puits #3 Réglementation municipale au sujet des aires de protection PUITS DE SURFACE: Dimension(s): Profondeur: Matériaux: Équipement(s): Pression:	Identification	(m) Coordonnées UTM	protection	protection
PUITS ARTÉSIEN: Puits #1 Puits #2 Puits #3 Réglementation municipale au sujet des aires de protection PUITS DE SURFACE: Dimension(s): Profondeur: Matériaux: Équipement(s): Pression:	Identification	(m) Coordonnées UTM	protection	protection
PUITS ARTÉSIEN: Puits #1 Puits #2 Puits #3 Réglementation municipale au sujet des aires de protection PUITS DE SURFACE: Dimension(s): Profondeur: Matériaux: Équipement(s): Pression:	Identification	(m) Coordonnées UTM	protection	protection
PUITS ARTÉSIEN: Puits #1 Puits #2 Puits #3 Réglementation municipale au sujet des aires de protection PUITS DE SURFACE: Dimension(s): Profondeur: Matériaux: Équipement(s): Pression:	itaire pom	(m) Coordonnées UTM	protection	protection
PUITS ARTÉSIEN: Puits #1 Puits #2 Puits #3 Réglementation municipale au sujet des aires de protection PUITS DE SURFACE: Dimension(s): Profondeur: Matériaux: Équipement(s): Pression:	itaire pom	(m) Coordonnées UTM	protection	protection
PUITS ARTÉSIEN: Puits #1 Puits #2 Puits #3 Réglementation municipale au sujet des aires de protection PUITS DE SURFACE: Dimension(s): Profondeur: Matériaux: Équipement(s): Pression:	itaire pom	(m) Coordonnées UTM	protection	protection
PUITS ARTÉSIEN: Puits #1 Puits #2 Puits #3 Réglementation municipale au sujet des aires de protection PUITS DE SURFACE: Dimension(s): Profondeur: Matériaux: Équipement(s): Pression:	itaire pom	(m) Coordonnées UTM	protection	protection
PUITS ARTÉSIEN: Puits #1 Puits #2 Puits #3 Réglementation municipale au sujet des aires de protection PUITS DE SURFACE: Dimension(s): Profondeur: Matériaux: Équipement(s): Pression:	itaire pom	(m) Coordonnées UTM	protection	protection

ges/activités à l'intérieur	des aires de protection	Distances	Confo	orme
		minimales (m)	oui	NON
Ancien dépotoir		500		· 🗍
Dépôt en tranchée		500		
Dépôt de matériaux secs		300		
Carrières, sablières	-Late Janasana	1000		
Centre de transfert de déc Élément énurateur de rés	cnets dangereux idences non étanche (étanche 15 m.)	300 30	H	님
	ouvrage de stockage de fumier	30	片	
Aire d'enfouissement de p		300		
Entreposage de fumier à 1	~ ~	300		
Épandage de fumier ou de	e lisier	30		
Épandage de pesticides		300		
Parcelle en culture (bleue	tières)	30		
Autres usages à risque				
· -				
	SECTION 3 SYSTÈME I TRAITEMENT)E	••	
, POMPE 19 hγ		eft, filkinsk (i		·
ession de réseau:	50 psi gravita	ire 🔽 pomp	oage	
DÉSINFECTION				-
Aucun		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
_ Chloration				
∐ Liquide	<u> </u>	····		
Gazeux	·			
_ Ultraviolet				<u> </u>
_ Autres Thloration en continu :				
moration en continu:	Oui Non Non	•		
hlorateur principal :				
nioracear principar.			٠	,
		•		
Marque :	•			
		 		
Modèle :	a: litres	Concentr	ration :	%
Marque : Modèle : Réservoir d'alimentation	ı: litres	Concentr	ation :	%
Modèle : Réservoir d'alimentation roportionnel au débit :	Oui	Concentr	ration :	%
Modèle : Réservoir d'alimentation roportionnel au débit :	Oui	Concentr	ation:	%
Modèle : Réservoir d'alimentation roportionnel au débit :	Oui	Concentr	ration :	%
Modèle : Réservoir d'alimentation roportionnel au débit : 'alibrage de chlorateur :	Oui Non Capacité: %	Concentr	ration :	%
Modèle : Réservoir d'alimentation roportionnel au débit : 'alibrage de chlorateur : hlorateur secondaire :	Oui Non Capacité: %	Concentr	ation:	%
Modèle : Réservoir d'alimentation roportionnel au débit : 'alibrage de chlorateur : <u>hlorateur secondaire :</u> Marque :	Oui Non Capacité: %	Concentr	ration :	%
Modèle : Réservoir d'alimentation roportionnel au débit : 'alibrage de chlorateur : <u>hlorateur secondaire :</u> Marque : Modèle :	Oui Non Capacité : % Puls/min.:			
Modèle : Réservoir d'alimentation roportionnel au débit : 'alibrage de chlorateur : <u>hlorateur secondaire :</u> Marque : Modèle :	Oui Non Capacité: % Puls/min.:	Concentr		%
Modèle: Réservoir d'alimentation roportionnel au débit: 'alibrage de chlorateur: <u>hlorateur secondaire:</u> Marque: Modèle: Réservoir d'alimentation	Oui Non Capacité: % Puls/min.:			
Modèle: Réservoir d'alimentation roportionnel au débit: falibrage de chlorateur: hlorateur secondaire: Marque: Modèle: Réservoir d'alimentation roportionnel au débit:	Oui			
Modèle: Réservoir d'alimentation roportionnel au débit: falibrage de chlorateur: hlorateur secondaire: Marque: Modèle: Réservoir d'alimentation roportionnel au débit:	Oui			
Modèle: Réservoir d'alimentation roportionnel au débit: 'alibrage de chlorateur: hlorateur secondaire: Marque: Modèle: Réservoir d'alimentation roportionnel au débit: 'alibrage de chlorateur:	Oui Non Capacité: % Puls/min.: 1: litres Oui Non Capacité: %			
Modèle: Réservoir d'alimentation roportionnel au débit: falibrage de chlorateur: hlorateur secondaire: Marque: Réservoir d'alimentation roportionnel au débit:	Oui Non Capacité: % Puls/min.: 1: litres Oui Non Capacité: %			

	•	•	
Description d'un autre procédé :			
4.3 FILTRATION			
	/		
Description:			
Ces équipements ont-ils fait l'objet d'une autorisation :			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Équipements connexes:			·
		Oui	Non
 Robinets d'échantillonnage identifiés Alarme bas niveau de chlore Autre 			
SECT RÉSEAU DE D	TON 5 ISTRIBUTION		
5.1 SCHÉMA DU RÉSEAU	2	The second secon	
(carte en annexe avec légende)			
Oui Non	- ज्य		
5.2 RÉSERVOIR			
Souterrain Aérien			
Capacité : Réservoir #1 : Réservoir #2 : Réservoir #3 :	1 363 800 litr		
Consommation quotidienne : Maximale (année) :	15 OUD gullon	us.	
Moyenne estivale:			
Moyenne hivernale:	e		
Fréquence d'entretien de surveillance :			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
		·	
•	•		
		<u>.</u> '	
	•		
	•		

SECTION 6

٠		400	41.	100						0.00			2.0		- 70					-	1175 0	- 4		-	100					_		_		-
٠			300	~ ı `				:1. 1			1						· -		2.0		1	٠		bath.	0.00	. "1 -						1.15	10.00	
٠.	- :		-				9	1.0	100	250	:					-: :	- 3	*	. ·					177.	1	. 4		F	-":				4.	
١.			11.0	- 1.	100												٠	J19. 4	ć .	114		1.	200		M		600					541.		
ı.			100	utions.			1.210										6.0	· · ·	1000	100	· .		· 20	3 12	., .,			1.0		200		1		
115	0						· ***	- 1	. N. F.				7	٠. ٠	ųi 11.	31		1		100				Car.	. 12	10.00	C.He	114			- :	:	3	J
	_		H			•			٧.	~	-		•		-			_		_	~	·				1						٠.		
	•	11.1		٠			B L			1.1			IJ	, .		100			11.4		1.	•		1.3	11	4.76	100		٠. ا	•	71	T :	A:	
20	6		.1 .1		. 55		7.1		ъ.	177.	м						3.5		1.0	1.0	· m	21.0	1: 1	110		4		${f E}$			1 ::::		. ∠Ֆ	
ľ	×		٠.		- 11	_	_		•	ш.	-	•	,			٠,				v	_	1	٧.	-1			سد	س		/ 1	4	سد	_	
	1.00	1			- 17.1					1000	17							100		-15	5 m	i		. 101 .			711	. 2	·	1000		1.0		
10				- 2	200		~	-	÷.	-	-		_	~	-10	_			100	<u>.</u>	_	ے ان			_			سارات	ندن	-111	1. "	1. 1. 1		
u				· · · ·	a . ' -		40 H		•		-		L.			•				-		T.		11			•	27 mm	٠,	т.		1	40.0	
	(· · ·	٠	٠. ٠			1.00				110			Πi.									1.8	ш	- 2	11.		•			М".			,,,,,,,,	
-							-	•	_	-	_	4.	_	•	- 1	•		~		•	_			/1	4.5	_	ررن	C	4.5			F1	1".	

6.3 RECOMMANDATION(S)

6.4 VÉRIFICATION

INSPECTÉ PAR :	SIGNATURE	DATE
		2004
VÉRIFIÉ PAR	SIGNATURE	DATE
0000P0P0PP00OIP0		2004

6.5 COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR



RAPPORT D'INSPECTION RESEAU D'EAU POTABLE SECTION 1-IDENTIFICATION

RÉFÉRENCE: 731	2-02-01-9462000	DATE DE RÉDA	ACTION :	1988 - 10 -23
. ————————————————————————————————————		DATE D'INSPE	CTON:	1998-10-15
		HEURE:		13 h30
			- Départ :	15 h 30
INSPECTEUR(TRICE)	: Louis Langevin			
ACCOMPAGNÉ(E) DE	en e			
BUŢS			A.	
Inspection de contrô	le .			
Conformité d'autoris	ation	4		
Autre:				
1:1 SOMMAIRE DU RÉ	SEAU			
Numéro de réseau :	13435144-17-	01		
Municipalité: 5 - Le N° tél.: (418)	FOR STATE OF L	(e) Adresse:	<u> </u>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
N° fax: (418)			<u> </u>	m 320
				
Population totale	1212	desservie	par réseau	353 Résidence 1050 personnes
Secrétaine trésorier :	5021	anne Cou	ture	- 10 JO Jan Wings
Responsable du réseau :		1		
Personne(s) rencontrée(s)/fonction: Lea	·		
Laboratoire d'analyse :	Bactériol	ogique SE	DAC	
•	Physico-		DAC	
PIÈCE(S) ANNEXÉE(S	PHOTOS CROQUIS PLANS	Nore: 4	Forage	dupoits 1/29
	CARTES		//2	
x	TABLEAU "F	LISQUE DE CONTA	MINATION"	
		RODUITS DE TRAI	TEMENT"	
	☐ ÉCHANTILL	ONS Aucun		N° échantillon
		Bactériologic		
		Physico-chin	nique	
		Pesticides Autres		
	. Altoward			
	AUTRE	<u> </u>		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

Le 15 octobre 1998, je me suis vendu'a la municipalité de St-Léon (Labrecque) pour y effectuer une inspersion de contrôle du réseau d'eau potable. Clast 4 - Lean bue tremblay qui me ourni la explicationa usuelles of un accompane lors de cette visite. En plus des néréfica tions usuelles it des données téchniques contenues on présent rapport, des informations détaillées ont été fournire sur les aspects survants: - Utilisation du système dechloration : M. Frembley, les pompes dos eners en place ne rung siennears troc te eail it siennes troc remidier à d'éventule problème deconformination qui pourraint survenir. Foro des purges de réseau, la chloration de l'eau est effectuée en deverant la solution chlorie (12 %) divectement derre chacun des 3 récervaire. 2 - Utilisation du puits 1/29 : Aucum certificat d'autorisation n'a été émis pour l'exploitation du poits 1/79 qui a été foré au maurais endroit et à proximité immédiate du poits principal Selon M. tremblay, lepuits 1/29 est entrétier sont réalisées sur les equipements du poits paricipal; le puits, 1/79, qui dispo se de son propre équipement de pompage (pompe sub-mersible) peut ainsi être utilisé pour une durée déguilque jours lorsque des travaux de décolmatage de la crépine du poits principal sont effectués.

SECTION 2 GESTION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

GP.		AVQUAU		HIDA			•
2.1 FRÉQUENCE D'ÉCHA	ANTIELONNAC	90		-			
• Physico-chimique: Dernier rapport transmis le:	Légale	/an	·	Réell	e <u>1/</u>	anz_	
 Bactériologique: Extrémité du réseau (50 %) Dépassement de normes ba 		1008		Réell	e <u>4</u>	Mois	
Date 199	Date 199	<u> </u>	cum.	Date	 199		
Oui Non Avis public MEF DSC		Oui	Non			Oui	Non
2.2 FRÉQUENCE DE SUF	WELLANCE:						
 Prise d'eau : Poste de chloration :	5/7			·.			
2.3 TENUE D'UN REGIST	RE	Oui 🛭	Non 🗌	Fréquer	ıce		
• Données recueillies :	constm	Sion 1	(DEBIT)- NI	reau	dea h	assins
2.4 PURGE DE RESEAU			•	,			
Date dernière purge :Méthodologie :		bora	<i>i</i> 1 /	chlor mes	1	nes	bri/
2.5 ROTATION DES CHI	ORINATEURS		n uti	lise_		<u>.</u>	
2.6 ÉCHANTIELONNAG	e de concen			lori.		T. ACTES TO	
Poste de chloration			ISTRE	_ L.		MEF	L.
Extrémité de réseau				- T. - L. - T.			T. L. T.
Édifice municipal Adresse	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			- - L. T.			L.
1 ^{er} usager Adresse				_ L. _ T.			L. T.
2.7 PRELEVEMENT D'E	CHANING ON						
Bactériologique	Physico-ch		_	icides		Autres	
 Lieu de prélèvement : Jour / heure : N° échantillon : Paramètres : 	Échantillon		Echar	itillon 2		Échar	ntillon 3

SECTION 3 DESCRIPTION DES EQUIPEMENTS

3.1 CAPTAGE			aktyretensä teks tilsen rinnen comment (prochen kan mit förfette)							
 and commerce on a consideration and the affects confidence of a first confi	<u>ina etakina 1756 tan dindik ketik kina mindisti dikitingka melektiraja Hila</u>	NOM / COORDO	NNÉES IITM							
☐ Lac naturel	<u></u>	.102127 0002200	WWDD OTH							
☐ Rivière										
☐ Lac réservoir ☑ Puits artésien(s)										
Puits n° 1	10 U 31539	Ja 4 315 393 E /5395/11 N								
Puits n° 2	<u> </u>									
Puits n° 3 Puits n° 4										
Puns n 4 Pression:	gravitaire pom	oage								
Description des équiper		-	ne/tuyau d'amenée/pompe) :							
·	,									
Source potentielle de contami	ination: AUCUM									
Qualité visuelle de l'eau : c'o	ma hanni de la dadi	~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~	(10-1) 1							
Accessibilité :	Balina L	mpontage = /	Profesdeur x tra translucid							
Entretien des lieux :	THE NAME OF THE PARTY OF THE PA	ALLANGE	pounció de provezano							
Fréquence de visites :	5/0	· ·								
Tel och Med Schrödich under transprotesten und schrödich	— почения в денати чести в пайсав, удети части в од «без честинальна».		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·							
3.1 POSTEDEPO	MPACE									
Pression de réseau:	80 psi	gravitaire	pompage							
Groupe 1	•	Groupe 2								
Marque Pearlo) A <u>A</u> 3	Marque								
Modèle		Modêle								
H.P./KW SO 41 Capacité 1/m	· P ·	H.P./KW	47							
Pression: psi		_ Capacité Pression :	1/min. psi							
, <u> </u>		_	har							
Groupe 3		Groupe 4								
Marque		Marque	·							
Modèle H.P./KW		_ Modèle								
Capacité 1/m	nin.	H.P./KW Capacité								
Pression: psi		Pression :	psi							
Réservoir :	souterrain	_								
Capacité: $3 \times 100 / 00$		iplacement :								
Débitmètre :	1		Sous LA Station							
Consommation:	5,000 GUS/Jour (H	IVER) 18,00	00 cus/bur (E+É)							
Pression entrée :	<u>.</u>	Pression sortie	:							
Accessibilité :	Baliment ver	- nouillé : o	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\							
	route ma		TO VENUVIA (IX							
Entretien des lieux :	Excellent.									
Fréquence de visites :										
Trequence de visites:	5/7									
_										

Market Mr.			•
3.3 RÉSEAU DE DI	STRIBUTION		
Pièces annexées :	Schéma de réseau	☐ Plan/carte détaillé)
Réseaux intermunio	ipaux: Aucum	•	
DE	VERS	POP.	SECTEUR
A			·
В			
C			
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		·
D	· ————————————————————————————————————		
3.4 ÉQUPEMENT	S DE TRAITEMENT		
 Aucun Chloration Liquide Gazeux	utilise suler hactériologique	nent lars de	confamination
Chlorateur principal:		•	d)
Marque : Modèle : Réservoir d'alimentati	DROMMENT ELECTRON		
		Concent	ration: %
Proportionnel au débit Calibrage de chlorateu			
Chlorateur secondaire	<u> </u>		
Marque : Modèle :	Pro minent ELECTA	NOC	
Réservoir d'alimentati	on: 227 litres	Concent	ration: %
Proportionnel au débit Calibrage de chlorateu			·
Réservoir de chlore :			
Capacité : Concentration :	litres %		
Consommation de chlor	<u>e</u>		

Protecteur facial Lunettes de protection Gants de caoutchouc Douches oculaires Trousses de mesure de chlore Autre	Robinets d'échantillonnage identifiés Alarme bas niveau de chlore Protecteur facial Lunettes de protection Gants de caoutchouc Douches oculaires Trousses de mesure de chlore Autre SYSTEME D'URGENCE	tre(s) traitement(s) (descript	ion des procédés et	traitements) (code des p	roduits utilise	<u>és):</u>
Robinets d'échantillonnage identifiés Alarme bas niveau de chlore Protecteur facial Lunettes de protection Gants de caontchouc Douches oculaires Frousses de mesure de chlore Autre SYSTEME D'ERGENCE Hall Tale Marque: Modèle: Puissance: Autonomie Démarrage: Automatique manuel Réservoir carburant Capacité Extérieur: Intérieur: Cuvette de rétention de carburant Modèle Puissance: Autonomie Démarrage: automatique manuel Réservoir carburant capacité Extérieur: Intérieur: Cuvette de rétention de carburant Autonomie Démarrage: fuitomatique manuel Réservoir carburant Capacité Extérieur: Intérieur: Cuvette de rétention de carburant: Modèle Puissance: Autonomie Marque: Modèle Puissance Capacité Extérieur: Intérieur: Refirm - RUCWN SYSTANT de production Accumulateur Marque: Marque: Modèle Puissance de sortie: kw Autonomie Equipement(s) alimenté(s)	Réservoir carburant Capacité Extérieur: Intérieur: Intérieur: Cuvette de rétention de carburant: Accumulateur Marque: Marque: Modèle Puissance: Autonomie Démarrage: Cuvette de rétention de carburant: Marque: Marque: Modèle Modè	ninements connexes :				
Robinets d'échantillonnage identifiés Alarme bas niveau de chlore Protecteur facial	Robinets d'échantillonnage identifiés Alarme bas niveau de chlore Protecteur facial	urpements connexes.			Oui	Non
Alarme bas niveau de chlore Protecteur facial	Alarme bas niveau de chlore Protecteur facial	Robinets d'échantillonnage i	dentifiés		П	
Lunettes de protection Gants de caoutchouc Douches oculaires Trousses de mesure de chlore Autre SYSTEME D'URGENCE Oui	Lunettes de protection Gants de caoutchouc Douches oculaires Trousses de mesure de chlore Autre SYSTEME D'URGENCE	Alarme bas niveau de chlore				
Gants de caoutchouc Douches oculaires Trousses de mesure de chlore Autre SYSTEME D'URGENCE Oui	Gants de caoutchouc Douches oculaires Trousses de mesure de chlore Autre SYSTEME D'URGENCE Oui					
Douches oculaires Trousses de mesure de chlore Autre SYSTEME D'URGENCE Oui	Douches oculaires Trousses de mesure de chlore Autre SYSTEME D'URGENCE Oui	-				
Trousses de mesure de chlore Autre SYSTÈME DURGENCE	Trousses de mesure de chlore Autre SYSTEME D'URCENCE Oui					
Génératrice Marque : Modèle : Puissance : kw Autonomie Démarrage : automatique manuel Réservoir carburant Capacité Extérieur : Intérieur : Cuvette de rétention de carburant : Entraînement mécanique Marque : Modèle 3 c / MWDRES kw Autonomie Démarrage : automatique manuel Réservoir carburant Capacité Extérieur : Autonomie Démarrage :	SYSTEME D'URGENCE D'Oui		e			
Génératrice Marque : Modèle : Puissance : kw Autonomie Démarrage : automatique manuel Réservoir carburant Capacité Extérieur : Intérieur : Cuvette de rétention de carburant : Modèle Puissance : kw Autonomie Démarrage : Fautomatique manuel Réservoir carburant Capacité Puissance : kw Autonomie Démarrage : Fautomatique manuel Réservoir carburant Capacité Extérieur : Intérieur : Intérieur : Intérieur : Intérieur : Accumulateur Marque : Modèle Puissance de sortie : Autonomie Equipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance kw Autonomie Equipement(s) alimenté(s)	Génératrice Marque :	Autre				
Génératrice Marque : Modèle : Puissance : kw Autonomie Démarrage : automatique manuel manuel	Génératrice Marque : Modèle : Puissance : kw Autonomie Démarrage : automatique manuel Réservoir carburant Capacité Extérieur : Intérieur : Cuvette de rétention de carburant : Modèle 3 < / > Puissance : kw Autonomie Marque : Modèle 3 < / > Puissance : kw Autonomie Démarrage : automatique manuel Matonomie Démarrage : Intérieur : Intérieur : Intérieur : Intérieur : Intérieur : Intérieur : Intérieur : Intérieur : Intérieur : Intérieur : Int	SYSTÈME D'URGENO	B			. –
Modèle: Puissance: kw Autonomie Démarrage: automatique manuel Réservoir carburant Capacité Extérieur: Intérieur: Cuvette de rétention de carburant: Entraînement mécanique Marque: Modèle 3 < / kw Puissance: kw Autonomie Démarrage: automatique manuel Réservoir carburant Capacité automatique manuel Réservoir carburant Capacité automatique manuel Réservoir carburant Capacité automatique manuel Accumulateur Marque: Intérieur: Intérieur: Accumulateur Marque: Modèle Puissance de sortie: kw Autonomie Autonomie Equipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance kw Autonomie hr	Modèle: Puissance: kw Autonomie Démarrage: automatique manuel Réservoir carburant Capacité Extérieur: Intérieur: Cuvette de rétention de carburant: Entraînement mécanique Marque: Modèle 3 < / > Puissance: kw Autonomie Démarrage: Tautomatique manuel Réservoir carburant Capacité Extérieur: Intérieur: Intérieur: Intérieur: Intérieur: Intérieur: Modèle Puissance de sortie: kw Accumulateur Marque: Modèle Puissance de sortie: kw Autonomie Équipement(s) alimenté(s) Modèle Puissance kw Autonomie Accumulateur Puissance kw Autonomie Autonomie hr	Oui Aucun				
Puissance: kw Autonomie Démarrage: automatique manuel Réservoir carburant Capacité Extérieur: Intérieur: Cuvette de rétention de carburant: Marque: Modèle Puissance: kw Autonomie Démarrage: Judores kw Automatique manuel Réservoir carburant Capacité Extérieur: Judores kw Automatique manuel Réservoir carburant Capacité Extérieur: Intérieur: Intérieur: Intérieur: Accumulateur Marque: Marque: Modèle Puissance de sortie: kw Autonomie Equipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance kw Autonomie hr	Puissance: kw Autonomie Démarrage: automatique manuel Réservoir carburant Capacité Extérieur: Intérieur: Cuvette de rétention de carburant: Marque: Modèle Puissance: kw Autonomie Démarrage: automatique manuel Modèle Puissance: kw Autonomie Démarrage: automatique manuel Modèle Puissance: kw Automatique manuel Modèle Puissance: kw Cuvette de rétention de carburant: Renûm - Nucum systimue de protessance poissance de sortie: kw Autonomie Equipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance kw Autonomie hr	☐ Génératrice	Marque :			
Autonomie Démarrage: automatique manuel Réservoir carburant Capacité Extérieur: Intérieur: Cuvette de rétention de carburant: Marque: Modèle 3 cylwbres	Autonomie Démarrage: automatique manuel Réservoir carburant Capacité Extérieur: Intérieur: Cuvette de rétention de carburant: Entraînement mécanique Marque: DIESEL Modèle 3 cylwdres Puissance: kw Autonomie Démarrage: Jautomatique manuel Réservoir carburant Capacité Extérieur: Jautomatique manuel Cuvette de rétention de carburant: Accumulateur Marque: Modèle Puissance de sortie: kw Autonomie Équipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance kw Autonomie Actumulateur Puissance kw Autonomie Autonomie hr	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Modèle :			
Démarrage: automatique manuel Réservoir carburant Capacité Extérieur: Intérieur: Cuvette de rétention de carburant: Entraînement mécanique Marque: DIESEL Modèle 3 c ylwdres Puissance: kw Autonomie Démarrage: automatique manuel Réservoir carburant Capacité 200 col Extérieur: Intérieur: Accumulateur Marque: Modèle Puissance de sortie: kw Autonomie Équipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance kw Autonomie hr	Démarrage: automatique manuel Réservoir carburant Capacité Extérieur: Intérieur: Cuvette de rétention de carburant: Entraînement mécanique Marque: DIESEL Modèle 3 < ylwdres Puissance: kw Autonomie Démarrage: automatique manuel Réservoir carburant Capacité 200 col Extérieur: Intérieur: Accumulateur Marque: Marque: Modèle Puissance de sortie: kw Autonomie Équipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance kw Autonomie hr			kw		
Réservoir carburant Capacité Extérieur:	Réservoir carburant Capacité Extérieur: Intérieur: Intérieur: Cuvette de rétention de carburant: DIESEL Modèle Buissance kw					
Extérieur: Intérieur: Cuvette de rétention de carburant: Marque: DIESEL	Extérieur: Intérieur: Cuvette de rétention de carburant: Marque: D/ESEL Modèle 3 cylwdres Puissance: kw Autonomie Démarrage: automatique manuel Réservoir carburant Capacité 200 col Extérieur: Intérieur: Intérieur: Cuvette de rétention de carburant: Renum - NUCLUM SYSTUME de prote		Demarrage:	automatique i	nanuel	
Cuvette de rétention de carburant : Entraînement mécanique Marque : Modèle 3 c y l w d res	Cuvette de rétention de carburant : Entraînement mécanique Marque : Modèle 3 c y W D R E S Puissance : kw Autonomie Démarrage : automatique manuel Réservoir carburant Capacité 200 col Extérieur : Intérieur : Intérieur : Renum - NUCLUM S y S W D R E S Cuvette de rétention de carburant : Aenum - NUCLUM S y S W D R E S Accumulateur Marque : kw Autonomie Équipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance kw Autonomie Autonomie hr	Réservoir carburant	-			
Marque : DIESEL	Marque : DIESEL	Carretto do aftention de co		Intérieur :		
Modèle Puissance: Autonomie Démarrage: Démarrage	Modèle Puissance: Autonomie Démarrage: Capacité Extérieur: Cuvette de rétention de carburant: Marque: Modèle Puissance de sortie: Autonomie Équipement(s) alimenté(s) Modèle Puissance Autonomie Autonomie Autonomie Equipement(s) alimenté(s)	Cuvelle de relention de car	rourant:	-		·- <u>-</u>
Modèle Puissance: Autonomie Démarrage: Démarrage	Modèle Puissance: Autonomie Démarrage:	Entraînement mécanique	Marque:	DIECE!		
Autonomie Démarrage: automatique manuel Réservoir carburant Capacité Extérieur: Intérieur: Marçue: Marque: Modèle Puissance de sortie: kw Autonomie Équipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Autonomie Equissance Autonomie Equipementé(s)	Autonomie Démarrage: automatique manuel Réservoir carburant Capacité 200 Gold Extérieur: Intérieur: Accumulateur Marque:	_				
Démarrage : automatique manuel Réservoir carburant Capacité Extérieur : Intérieur : Intérieur : Accumulateur Marque : Modèle Puissance de sortie : kw Autonomie Équipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance kw Autonomie hr	Démarrage : automatique manuel Réservoir carburant Capacité Extérieur : Intérieur : Intérieur : Accumulateur Marque : Modèle Puissance de sortie : kw Autonomie Équipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance kw Autonomie hr		-	kw		
Réservoir carburant Capacité Extérieur: Cuvette de rétention de carburant: Marque: Modèle Puissance de sortie: Autonomie Équipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance Autonomie Equipement (s) alimenté(s)	Réservoir carburant Capacité Extérieur: Cuvette de rétention de carburant: Marque: Modèle Puissance de sortie: Autonomie Équipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance Autonomie Equipement Autonomie Autonomie hr					
Cuvette de rétention de carburant : Accumulateur Marque : Modèle Puissance de sortie : kw Autonomie Équipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance Autonomie kw Autonomie hr	Cuvette de rétention de carburant : Accumulateur Marque : Modèle Puissance de sortie : kw Autonomie Équipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance kw Autonomie k		Demarrage:	✓ automatique ☐ r	nanuel	
Cuvette de rétention de carburant : Accumulateur Marque : Modèle Puissance de sortie : kw Autonomie Équipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance Autonomie kw Autonomie hr	Cuvette de rétention de carburant : Accumulateur Marque : Modèle Puissance de sortie : kw Autonomie Équipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance kw Autonomie k	Réservoir carburant	Capacité	200 col		,
Marque: Modèle Puissance de sortie: kw Autonomie Équipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance kw Autonomie hr	Accumulateur Marque : Modèle Puissance de sortie : kw Autonomie Équipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance kw Autonomie hr hr			Intérieur :	,	3 .
Modèle Puissance de sortie : kw Autonomie Équipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance kw Autonomie hr	Modèle Puissance de sortie : kw Autonomie Équipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance kw Autonomie hr	Cuvette de retention de car	rburant:	Aenam - Aucum	système c	<u>ze prole</u>
Puissance de sortie : kw Autonomie Équipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance kw Autonomie hr	Puissance de sortie : kw Autonomie Équipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance kw Autonomie hr	☐ Accumulateur	_			<i>Y</i>
Autonomie Équipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance kw Autonomie hr	Autonomie Équipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance kw Autonomie hr					
Équipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance kw Autonomie hr	Équipement(s) alimenté(s) Génératrice portative Puissance Autonomie hr	•	•	: <u>kw</u>		
Génératrice portative Puissance kw Autonomie hr	Génératrice portative Puissance kw Autonomie hr			nenté(s)		 -
Autonomie hr	Autonomie hr	•	Equipomoni(s) ami			
Autonomie hr	Autonomie hr	☐ Génératrice portative	Puissance	low		·
		Generalized portainve				
Autres informations pertinentes	Autres informations pertinentes			<u> </u>		
		☐ Autres informations pertir	ientes			
						



4.1 CONCLUSION

- Au niveau de la qualité de l'our : faut est conforme - Au niveau du auriri réglementaire : faut est conforme - Au niveau de la gestion des équipements : faut est conforme

4.2 RECOMMANDATION(S)

- 5-in selon la planification amuelle

- transmission d'une lettre attestant l'utilisation occasionelle un puites il q en conformité avec certaines conditions d'exploitation qui sont: 1- A volve la tériologique préolable 2. A vis écrit transmissan MEF

4.3 VÉRIFICATION

INSPECTÉ PAR:	SIGNATURE	DATE 1998 -/0 -23
VÉRIFIÉ PAR	SIGNATURE OL	DATE 199 9 - 04 12

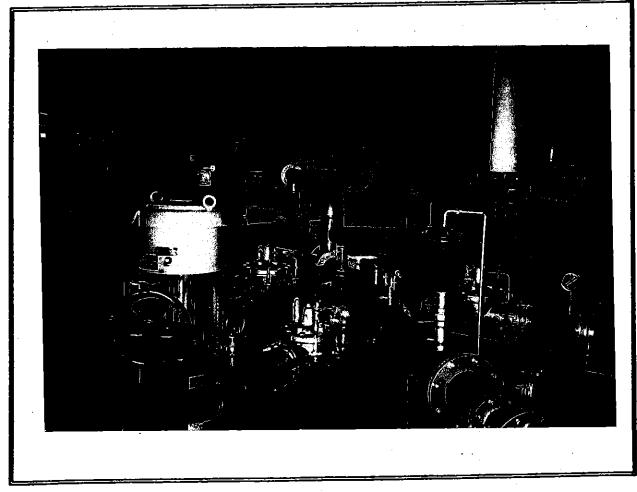
4.5 COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR

EXPLUTIANT:	37-bean	
DATE :	15-10-98	



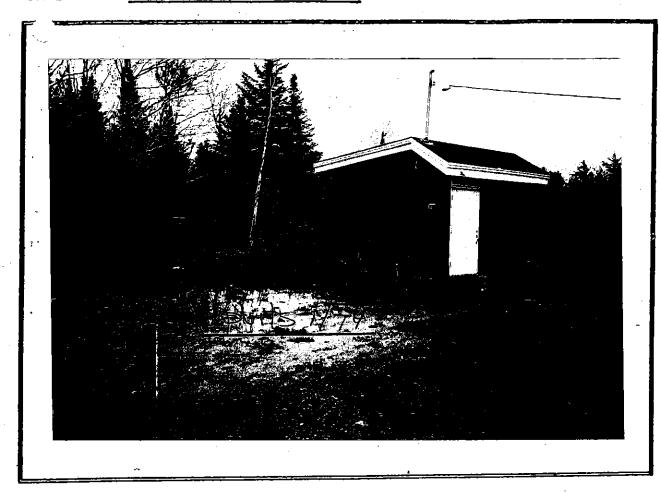
No de la photo: 1

Description: Batiment Awitant la atation de pompage



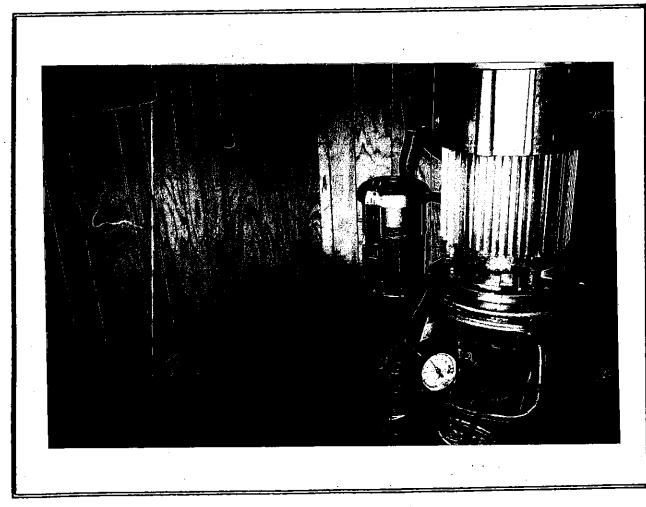
No de la photo:			
Description :	Egupament de pompage	anita alama le	principale
	Leton etions a	DIESEL & DO	mpe.
	diunaince		<u></u>
_	DAD .		

DATE: 15-10-98



No de la photo: 3

Description: RAtionent du poits principal et poits 1/79 a gauche de la hatisse



No de la photo:	4				^	
Description : _	Materia.	1 00	mpo du	Duits	namipal	- A
	Lan	ierte	mat	eliro de	roberne	<u> </u>

1) :	Gouvernement du	Québec	.+		
صر ا	Ministère de l'E Direction région	invironnement et de la	Faune		•
i r	SHGUENAY L	FC 24. DEAN			
		RAPPORT	D'INSPECTION		
.	N/RÉFÉRENCE : 72	012.67.01-9462000	DATE DE RÉDACTIO	N · 981 11.	104
T. PTHRAM			J DE 1145/10/10	<u></u>	M J
1	1. IDENTIFICATIO	N			
,	. DATE D'INSPECT	ION: 961/0 1/0	H	EURE : - Arrivé - Dépar	ie: 3h/0 rt: 3h55
	. INSPECTEUR /IN	SPECTRICE : LISE	RENBIAY		
	. ACCOMPAGNÉ DE	·			
-	. LIEU INSPECTÉ		. ADRESSE POSTAL	E (si différent	te)
	POITS ET STAT	100 BE	= b MUN.	ST. LEON	
1	PONDAGE S	it CEON		AMBROISE	<u> </u>
1			60W 280)	
-	•	·	٠.		,
	. PLAIGNANT / PLA	AIGNANTE : Rencontre	oui[] non	[]	
İ		NOM/ADRESSE		TÉLÉPHONE	
į.				<u> </u>	

	• PERSONNES	NOM/FONCTION		TÉLÉPHONE	
ı	RENCONTRÉES :	M. JEAN -LUC	TREYBLAY, OF	0 48/-20	
ŀ		,	77		
	. PIÈCE(S) ANNEXÉ	F/S) . DUOTO/G)			
	· FILCE(3) ANNEXE	E(S): PHOTO(S) [√]	CROQUIS ([♥]	PLAN(S) ([]	CARTE(S) []
		Nombre : Z		ان <u> </u>	No
ı				· •	
	·	ÉCHANTILLONS [] []		l []	·
		ĒAU ĀIR	L J L J L SOL FLORE FAU	IE DÉCHETS	
	- AUTRI	ES ANNEXES [] 1.	`		
	PRÉC	ISEZ 2.			
	The state of the s	Z•	······································	<u> </u>	
	Herbital (L)				
	BUT(S): $\sqrt{}$	erifier, les cris	tallations	onene	ent
	: <i>\)</i>	han proste	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	. For Population or		,		
	(1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1)				Page 1 de 5
	CC 704-05				<u> </u>
υŲ	SC (94.07.28)				

RAPPORT D'INSPECTION
N/RÉFÉRENCE : 7312-02-01-946200 DATE DE RÉDACTION : 9 6/1/ 184
2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION
Le 10 octobe 1586 je me suis undere à St. Leon. M. Jean-Luc Trenvlay ing-mun-m'a a com- Dagnie tout au long de marroite. J'ai constates.
Du puits (ghoto#1):
- Le puits en place dans le Nortement est prisen- tement colmate'. Les tranaux de mettryage Sont premis privle printemps 1997. - Le puits actuellement utilisé pour assure l'alimentation en law potable est le puits qu'a (te' creusé en 1995 paris autorisation du MEF. Il est ci mên que mons n'avrins Insa'ce miment entrepris d'action contre la municipalité car ce puits treusé top pris du premier devait être Carreellé à famais. - La pression à la Sortie die forêtse est de Sopsi
Au poste de jongage:
- Une nouvelle punge a été amin agéé pour remplace la jumpe #2. Une uneur a été paite: la jumpe qui devait litre changei etait la punge # 2 (vois croquis). Les conséquences: Il my a plus de jumpes pour relayer la punge # 1 actuellement non fouctionnelle. La jumpe #1 sera changée du juit emps afin Page 2 de 5

DQSC (94.07.28)

N/RÉFÉRENCE : $\frac{1313.0201.9463000}{A}$ DATE DE RÉDACTION : $\frac{261}{A}$ $\frac{111}{M}$ $\frac{09}{J}$	
2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION.	
de remettre les terris comme au a resent sont	
area 2 jonnées fontions aut alternativement.	
la ha to a to be to all allernativement.	_
La pampe#3 ext fonctionalle;	-
	_
- La nouvelle gampo installée est de menque	_
- Soulds Submersible rumps" midile 19225H2	- م
20HP-3160HZ:-21.5Amp-575V(phot-#2)) ,
	- >
- Un sigt ime dichlastion est terre Surplace	-
manin mint the that it is	
meis n'est pas utilisé;	-
	- . ·
- Le debit guotidien est de 60,000 gallons jon	_
Jow;	_
	_
- La pressión à la sortié du porte est de 120 psi.	
- La surviire jurge du réseau a en lieu la : juritempe dernier;	-
Sourit em La da mi	-
The state of the s	_
Au mines du au Pan + + 1	_
100 1 to 100 and 100 to	<u>L</u>
Jowels analyses vocleur et zhipver chin	<u>~</u> f
Cependant l'utilisation du quits actueln'à fa	5
Au mireau du reglement: tout est respect pour les analeses bocterio et physicis chin Cependant l'utilisation du quits actuepn'a fa été autorié.	_
#: `	_
	_
Page <u></u>	- . '

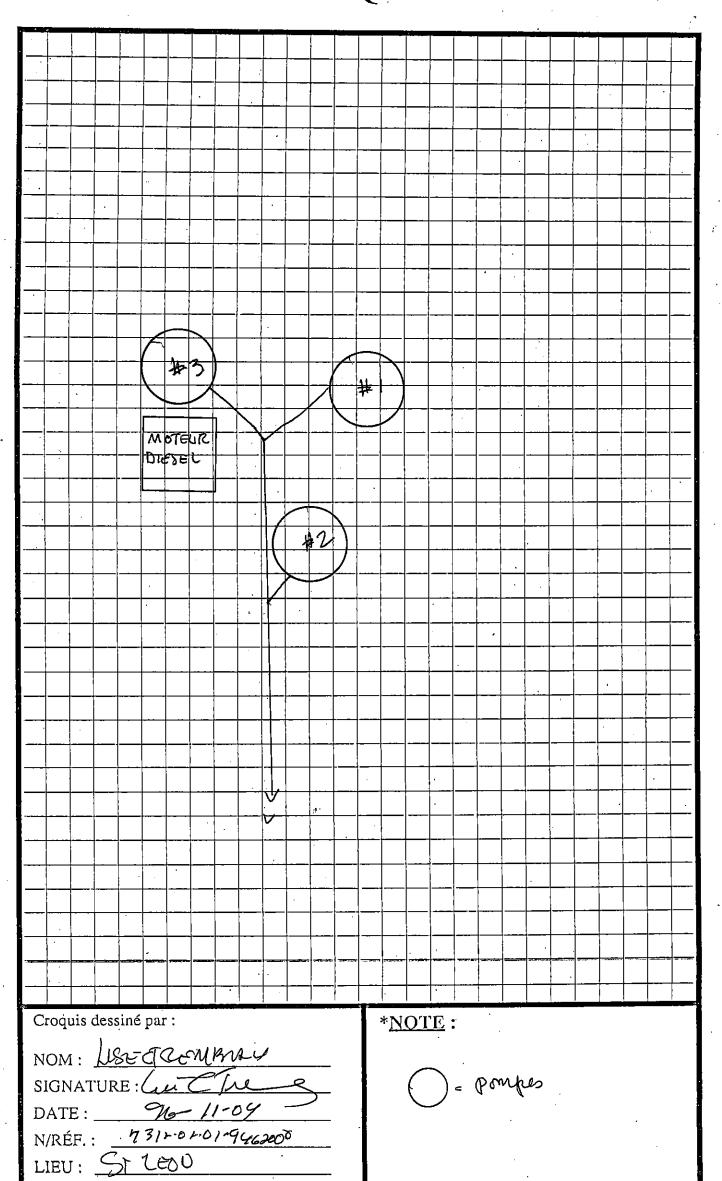
RAPPORT D'INSPECTION
N/RÉFÉRENCE : 1312-02-01-9462000 DATE DE RÉDACTION : 961 111 04
3. CONCLUSION
Eur la gualité de l'envionnement con un juits d'au jutable est utilisé pars autrisc- tin du MER

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~
Page (1 de 5

Į.

RAPPORT D'INSPECTION
N/RÉFÉRENCE : 1312-02.01-9462000 DATE DE RÉDACTION : 96 / 11. 109
4. RECOMMANDATIONS
Discuter avec l'analyste can on me jeut leur
demander de se faire autoriser un fuits qui m'a par été éreusé à un endroit conforme à
m'a par été éreusé à un endroit conformé à modifietaires.
#:
, <i>'</i>
E VÉDIFICATION
5. VÉRIFICATION
RÉDIGÉ PAR : LE TOMMM (nom) (signature) A M J  VÉRIFIÉ PAR : (nom) (signature) A M J
(nom) (signature) A M J
. VÉRIFIÉ PAR : (nom) (signature) A M J
. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :
Mournelle à l'andept ofin de soufeir la
Confinile & X arresofward are You der Od
XX/YY/zz Page <u></u> de <u></u>
/ ^^/ L1/22 Page <u>S</u> de <u>S</u>

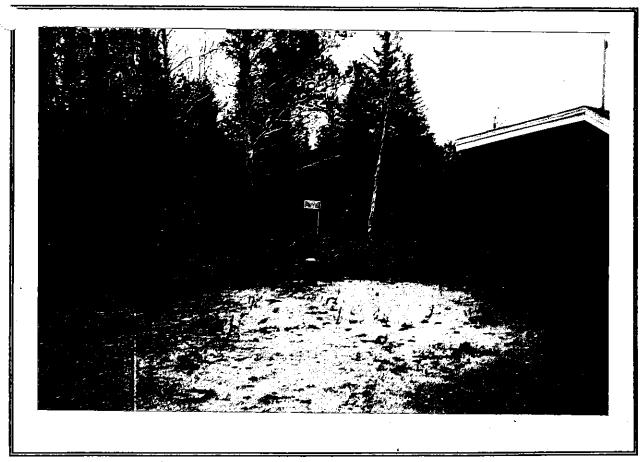
### **CROQUIS**



DOSR 92-07-08

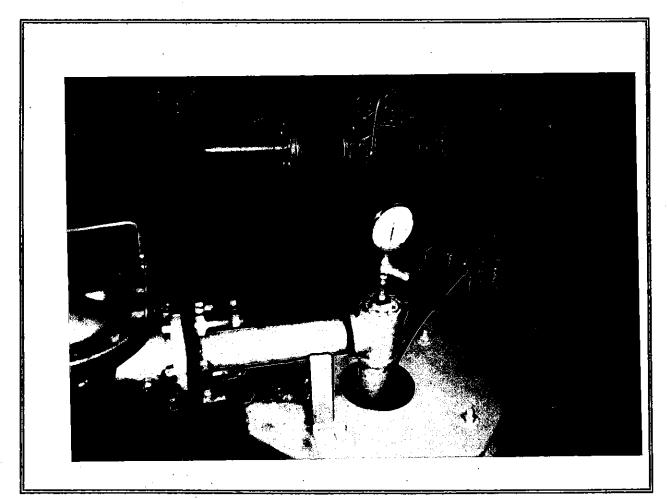
SECTEUR: ___

DATE:



No de la photo:

Description: <u>fuite utilise (non autorise</u>)



No de la photo:

Description: Jampe Subnevalle

PAR:

Lise Tremblay

Gouvernement du Québec linistère de l'Environne Direction régionale			
SHOUENAY LACST-DE	AN.		
	RAPPORT D'INSPECTION	<u>N</u> .	n kan r
N/DÉFÉDENCE . 12 La CO	AL DICK - LDATE DE DEDA	OTTON OF IS	121 pq
M/KEFERENCE : [313.07.	01-9462000DATE DE RÉDA	CITON: <u>9</u> 67 /37 /9 A M	J.\
1. IDENTIFICATION			- 14-
		HEURE : - Arrivée : /	0600
. DATE D'INSPECTION : 9	5/10/10 M J	- Départ : 🗸	
. INSPECTEUR /INSPECTRIC	CE: LISE TREMBLAY		
. ACCOMPAGNÉ DE :		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	; {
	<del></del>		
. LIEU INSPECTÉ	. ADRESSE PO	STALE (si différente)	
	u	St-Lean	
POUTS ET STATION PONDAGE ST.		URIPAL	<u> </u>
	<u> </u>	S AMBROISE	<del></del>
. PLAIGNANT / PLAIGNANTE	: Rencontre oui [ ]	non [ ]	
NOM/ADR	ESSE	TÉLÉPHONE	
·			
NOM /FO	MOTTON		
PERSONNES	NCTION	TÉLÉPHONE 	
RENCONTRÉES :	TOMY LA QUUCHE JUST	481-2072	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			<del></del>
PIÈCE(S) ANNEXEE(S):	, ,	PLAN(S) CARTE(	S)
	[ X ] [ ] Nombre : 7	[ ] [ No No	
		<u>_</u>	_
	ÉCHANTILLONS		
1	L ] [ ] [ ] [ ] EAU AIR SOL FLORE	[ ] [ ] FAUNE DÉCHETS	
- AUTRES ANNE	•		
PRÉCISEZ			. •••
中醫療性養養性養養性	2.	·	
Taff Migat 化発達された - Taff Migat 化イン・ファン・ファン・ファン・ファン・ファン・ファン・ファン・ファン・ファン・ファ		. ,	
BUT(S):	in le métallation	us conservant	·
Miles all the	<u> </u>		
The second state of the second		Pane	1 de 6
The section of the s		raye .	. uc <u>6</u>

RAPPORT D'INSPECTION
N/RÉFÉRENCE : 136.02.01-9462000 DATE DE RÉDACTION : 9 5 /2/ 19
2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION
Mi Tony barnehe viez m'a occompagnie lors de ma visite.
Constatations:
Hu suito:
Les équipements sont les Surants (photo-41):
- Une jompe de marque "bougne et Bornher" actions.  Mie jour un moteur "US. Electrical motoris"  type AU. 10 H.P., 1745 RPM #8érie: 69.05.479. 588;
- la friescon est de sopsi;
- Lewlaghetv#2- on appenent l'europlacement du puits qui avoit été vistable sons autorisa.
Tun. Ceputo crusé troz près de l'arreien
n'est fois utilisable. Il n'y a fas de projet de crusage d'un autre puits pour l'instant.
A la station de fumpose:
- This somble it matters and the
- This jampes et moleurs peuvent assurer la distri- britain de l'eau sur le ris lau (photo #3.): * pour une vou plus ditailleé voir les photos du rapport du 5 moren le 1880
* pour une vou plus ditaillé voir les photos du rapport
du 5 novembre 1990.  Page 2 de 6

DQSC (94.07.28)

RAPPORT	D'INSPECTION	V
---------	--------------	---

N/RÉFÉRE	NCE: 73/2-02.0/9462006 DATE DE RÉDACTION: 95/2/19
2. DESCR	IPTION DE L'INSPECTION
n 110	ma Domita "Dan I" and God and and and and and and and and and an
#	ne pompe "Pearless" 250 C. P.M. 3600R. P.M.
	electrique "US. electrical motor", 20 H.P.
	3500 p. P. M. & Séril: 5903446.673
<u>- u</u>	re pompe "Pearlers", 1760 R.P.M., # Série: E124424
<u> </u>	d'unnic par un moleur letrique «U.S. electrical
	motor", 30 H.P., 5515 R.P.M. + Série: 9903445.C.
	078.
<del></del>	
<u> </u>	reponje "Pohonson" 1760 R. P.M. # Serie
<u></u>	1 104 actionnie par un moteur died "Détroit
d	resel", 3 Cylindres, modèle PTA 150273 # Serie:
. (	623198, utilisé en cas de panne de courant.
on	net runne également:
- de	ux compteure el law "Kent";
- de	pre A0308D # Serie: 0/0 466, 2 et uppe A0302D, # Serie: 0/0 468, 2 (phrtito);
<u>tı</u>	pre A0308 & Serie: 0/0 466, 2 ct
<u> </u>	Cype A0302D, # Sine: 010468 2 ( rento # 5);
<u>- d</u>	un réservoire de prégéthylenie pour literes désinfectant d'une capacité de 2000 literes
l	disinfectant d'une capacité de ser litres
	the state of the s
* Ces	équipements de chinotin resont utilisés en eau de contamination de l'éau. Page 3 de 6
gui	en eai de contamination de l'éau. Page 3 de 6
C (94.07.	

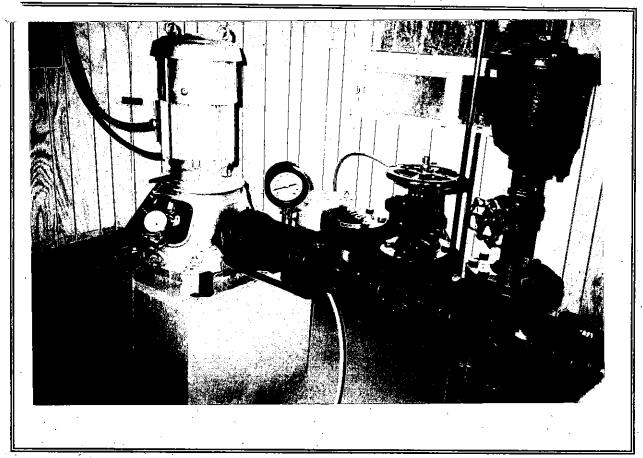
RAPPORT D'INSPECTION
N/RÉFÉRENCE : 7312.02.01.9462000 DATE DE RÉDACTION : 95 / 12/19
2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION
- l'eau est emmaganine dans résourais Souternaine de 1,363, soo litres;
- deun systèmes "BIT" indiquent le nuveau de l'éau dans le rés byvoir :- Le réservoir d'éau
- le ris vuoi d'eau
#2 a 3 judes (photos#6-7)
- la princion de l'éau à la sortie de la station
Sinle rislan:
- La consommation quotidienne est d'inverior 15,000 Sallons V.S.
- la junge du rès vau a été commencie cette Semaine mais viest jas terminie. Aucune Chination n'est faite lors de la jurge.
Au miréau du re glement.
Vont est conforme
Page $\frac{Y}{}$ de $\frac{6}{}$

DQSC (94.07.28)

	RÉFÉRENCE : 13	<u> </u>	<u>6700</u> 0	DATE DE REDAC	110N : <u>Q 5</u> / A	<u>/</u> /M	<u>/</u> - <del>/</del>
3.	CONCLUSION						1.
	Tout est	conform	٠				pa 16 - 170
_		J					
			- <del></del>			-	
<u>.                                    </u>							,
		·			<del></del>		- · · ·
		· .				<u> </u>	
							٠.
	·	<u> </u>	:				
							· ·
<b></b> -							
			ď				
						· · ·	
						<del></del> -	
					· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		<del></del>
					· · ·	_	<del></del>
							<del></del>
_		· ·				p	
			· · ·				<del></del>
		:	<u></u>				<del></del>
					<del> </del>		
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	·	<del></del>		
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		<u>.                                    </u>		<del> </del>		•
į · ·							
el .					· · · · · ·		<del></del>
· · ·				<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del> ,
						<del></del>	<u>-i</u>
]		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	··· ;				

Alleune.  VÉRIFICATION  RÉDIGÉ PAR:  VÉRIFIE PAR:  VÉRIFIE PAR:  VÉRIFIE PAR:  COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:   Losser	4. RECOMMANDATIONS					
VÉRIFICATION  RÉDIGÉ PAR:  WERIFIÉ PAR:  VÉRIFIÉ PAR PAR:  VÉRIFIÉ PAR PAR:  VÉRIFIÉ PAR	Alleun	<u>e</u> .				
RÉDIGÉ PAR:    CieTrem S   95   124   19     (signature)   A M J     (signature)   A M J					<u> </u>	
RÉDIGÉ PAR:    CieTrem   95   124   19     (signature)   A M J     (signature)   A M J						
RÉDIGÉ PAR:    CieTrem   95   124   19     (signature)   A M J     (signature)   A M J				<del></del>	<del></del>	<del></del>
RÉDIGÉ PAR:    CieTrem   95   124   19     (signature)   A M J     (signature)   A M J		<del></del> -	<del></del>			
RÉDIGÉ PAR:    CieTrem   95   124   19     (signature)   A M J     (signature)   A M J						
RÉDIGÉ PAR:    CieTrem   95   124   19     (signature)   A M J     (signature)   A M J	<del></del>			·	·	<del></del> -
RÉDIGÉ PAR:    CieTrem   95   124   19     (signature)   A M J     (signature)   A M J	·				<del>-:</del> -	
RÉDIGÉ PAR:    CieTrem   95   124   19     (signature)   A M J     (signature)   A M J	<u> </u>				<del></del>	<del></del>
RÉDIGÉ PAR:    CieTrem   95   124   19     (signature)   A M J     (signature)   A M J			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		· ·	
RÉDIGÉ PAR:    CieTrem   95   124   19     (signature)   A M J     (signature)   A M J	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			<del></del>		<del></del>
RÉDIGÉ PAR:    CieTrem   95   124   19     (signature)   A M J     (signature)   A M J		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
RÉDIGÉ PAR:    CieTrem   95   124   19     (signature)   A M J     (signature)   A M J	······································	: 				
RÉDIGÉ PAR:    CieTrem   95   124   19     (signature)   A M J     (signature)   A M J					, . 	
RÉDIGÉ PAR:    CieTrem   95   124   19     (signature)   A M J     (signature)   A M J		·.				
RÉDIGÉ PAR:    CieTrem   95   124   19     (signature)   A M J     (signature)   A M J						
RÉDIGÉ PAR:    CieTrem   95   124   19     (signature)   A M J     (signature)   A M J						
RÉDIGÉ PAR:    CieTrem   95   124   19     (signature)   A M J     (signature)   A M J			<u></u>			
RÉDIGÉ PAR:    CieTrem   95   124   19     (signature)   A M J     (signature)   A M J					· ÷ •	<del> </del>
. VÉRIFIÉ PAR : (signature) A M J	. VÉRIFICATION					
	. RÉDIGÉ PAR :	<del>-</del>	LieTr (sign	em	$\frac{95}{A}$	<i>121 19</i> M J
Commentaires du vérificateur :  Long-	. VÉRIFIÉ PAR :	-	77	<del>/</del>	<u>~ %/</u>	<u>01108</u> M J
Closer-	. COMMENTAIRES DU VÉR	IFICATEUR:				
*:		1 lanes		• .		
		#:	<del>-</del>			
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				<del></del>
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		·			

DATE: 95.1010



No de la photo:

Description: INSTAUATIONS AU 80175



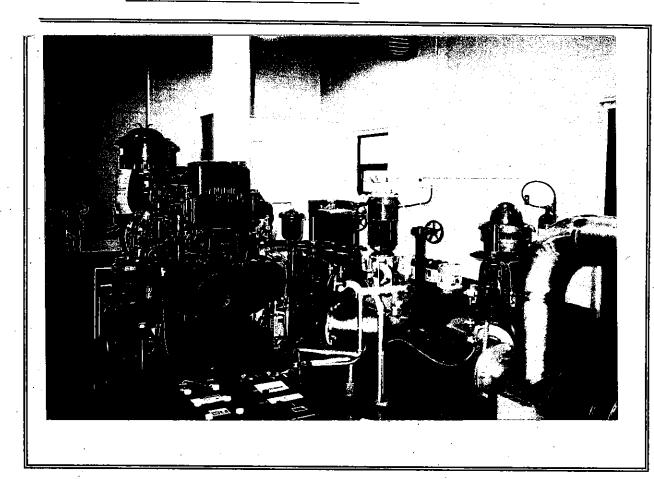
No de la photo: 42

Description: PUTTS NON UTILE SÉ

PAR: <u>Lise Tremblay</u>

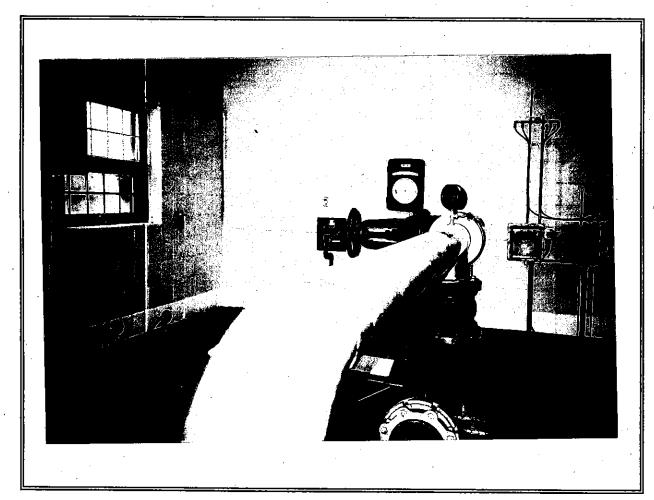
EXPLOITANT: ST LEOD

DATE: 95.10-10



No de la photo: #3

Description: POUPES & NOTEURS



No de la photo: #4

Description: QUOUITE DE PISTCIBUTION

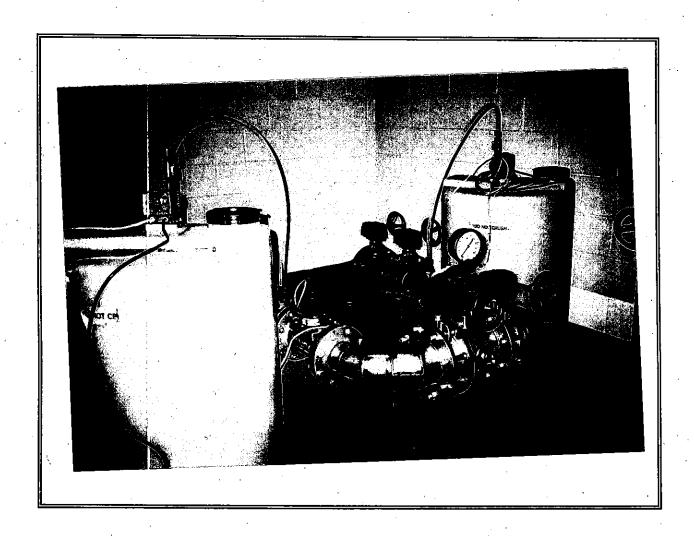
PAR :

Lise Tremblay

EXPLOITANT: ST. CEOR

DATE:

95.10-10-



No de la photo: 🗯 5

Description: POMPES DOSEUBES

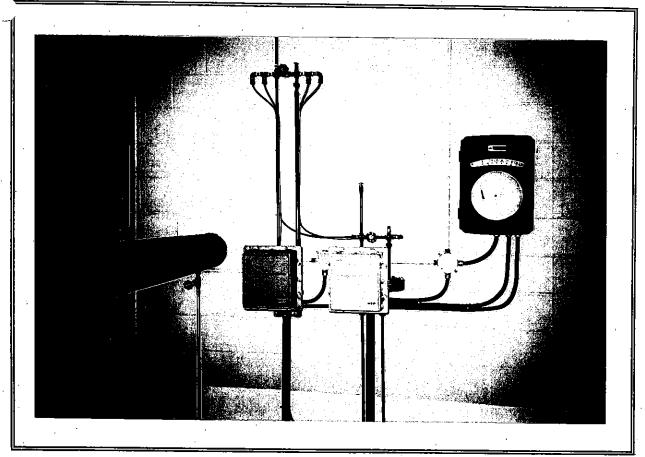
RESERVOIRS

PAR:

Lise Tremblay

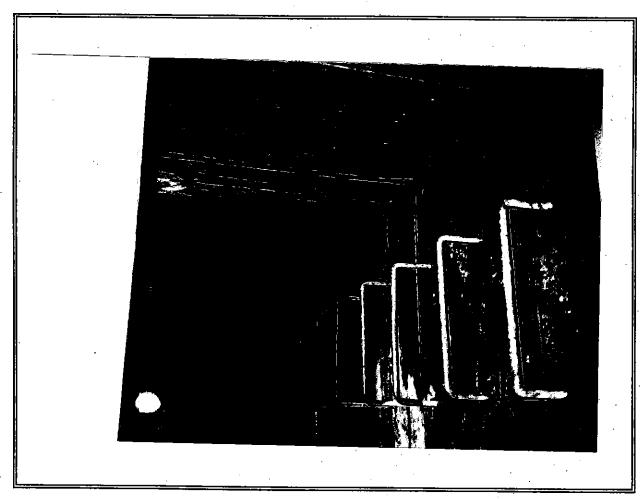
EXPLOITANT: ST.LEOU

DATE: SC.10-10



No de la photo: <u>#6</u>

Description: Sptimes BIF



No de la photo:  $\cancel{\cancel{4}\cancel{7}}$ .

Description: RESERVOIR

PAR: <u>Lise Tremblay</u>

Gouve ment du Q Ministère de l'En	nvironnement			
Direction régiona	.le	Artist Land		
	RAPPO	RT D'INSPECTI	<u>0N</u>	
Al/Décédence 6 -	0.4			
N/REFERENCE: 13	12.02-01-9462000	DATE DE	REDACTION:	35/05/14 A M 1
	#: 			
1. IDENTIFICATION		···		
. DATE D'INSPECTI	ON · 95/05/2	1 <del>4</del>	HEURE : - Arri	vée: 13h 45
2 1 2 2 1 1 2 2 1 1 2 2 1 1 2 2 1 2 2 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	ON: <u>95/05/</u> A	<del></del>	- Dépa	rt: 14425
. INSPECTEUR / IN	SPECTRICE: USE	RENBLOY		
. ACCOMPAGNÉ DE	:			
. LIEU INSPECTÉ		. ADRESS	SE POSTALE (si	différente)
	A GRECQUE BT		ICE MUNICIPA	
- STATIOUDE PO	<u>MPR6E</u>		PUB AMBROL (EON CLABE	
			w 250	
	0.0075	· r 3		
. PLAIGNANT /PLAI	GNANTE : Rencontre	oui[]	non [ ]	•
	NOM/ADRESSE		:	TÉLÉPHONE
PERSONNES	NOM/FONCTION .	<b>∴</b>		TÉLÉPHONE .
RENCONTRÉES :	M GUYSIMARY	0,00.		481-2002
	N'mo SU ZAN	NE COUTURE	SEC. ICES.	
מודיים מאאביהם	S : PHOTOS CRO	OQUIS PL	ANS CARTE	5
. PIÈCES ANNEXÉES				<u> </u>
	ÉCHANTILLONS	•		
	[ ] [ ] [ ] EAU AIR SOL	[ ] [ ] FLORE FAUNE D	[ ] ECHETS	
- AUTRES AN	NEXES [ ] 1			
PRÉCISEZ	2.			
	g			
DITE. 1/a	ufuer les mot a	1104/000 01	remont	lleur
_		_		
	table. Venju	m alle	[] <u> </u>	us from a
	use en place o	u nouve	eau Juls	a ele emis.

N/RF RENCE : 13/2.01.01.9462000 DATE DE RÉDACTION : 95/35/29	
A M J	
2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION	
A l'édifier municipal j'ai reventre Trone Sugarne Contine, see-tres. Celle-ci m'a affirmi que le projet de nouveau fuits avoit êté écarté	- -
par l'instant can leur finance me le permetta. pas. Elle m'a assuré que lors su ils décideraint d'intrepresser l'amin agement d'un nouveau	<i>Ì</i> ! -
pulto, ils flioutent une demande de C.A. au néalable: 4. Buy Simand op. m'a ensuite accompa gnée à la station de pompage et au puits.	-  -
Constatations:	- -
Au puits: -Les équipements sont tels que décrits dans le rapport de visite du 5 novembre 1298;	- -
- La princier de l'eau à la sortié est de SS psi.	
A lestation de pompage:	
- Les équipements sont tels que décrits dans le rappor de visite du 5 november 1990;	<u>t</u>
- le joite lot très projne, les planchers cont répeir	.to
- Le dúnt gustidien est de 15,000 zallons;	;
- La friencisi à l'intru est de sopsi et à la Sotré de 125 psi.	 
Page <u>J</u> de <u>S</u>	
DOSR (92-06-29)	

RAPPORT D'INSPECTION	
N/RÉFÉRENCE : 7312.02.01.9462000DATE DE RÉDACTION : 95 / 65 /	124
A M	J ·
2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION	
Sin le réseau:	
la prochami aura lui dans o joins.	94.
La prochami aura lui dans 5 jous.	
Au niveau du reflement:	
Les predues et fréquences d'anolise bodes	iole-
Les procedines et fréquences d'analyse boëles Signe et physico chimique sont respectés.	
· 	
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	;
Page	3 de 5

	RAPPORT D'INSP	<u> Lei Toll</u>
N/RÉFÉRENCE : 7	3/2.00.01-9462000 DATE	DE RÉDACTION : 95 / 05/ 20
	UNIT.	A M J
3. CONCLUSION		
<del></del>		
you w	n cutain temps il	n'est pas Justin d i les finances de la ils déposement une mouveau fuits.
Creuser	un autre Juits'. S	i les finances de la
<u>munici</u>	paliti s'ameliaent	ils déposernt une
diname	e de C.A. pom u	unviveautuits.
	<u> </u>	<u> </u>
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
-		
	· ,	
	**************************************	
		•
<del></del>		
- 		
-~		·
		·
~		·
		·
		Page 4 de 5

RAPPORT D'INSPECTION
N/RÉFÉRENCE : 73/\$-02.01-946200 DATE DE RÉDACTION : 95 / 05/34
${A}$ ${M}$ ${J}$
4. RECOMMANDATIONS
Λ.
Avenue
,
5. VERIFICATION
RÉDIGÉ PAR : USC TREMBUH (nom) (signature) S5/05/29  (nom) (signature) A M J  (nom) (signature) A M J
(nom) (signature) A M J
· VÉRIFIÉ PAR:
. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :
Clevus
WW 1/4/- /
XX/YY/zz Page 5 de 5

Gouv nement du Québec Ministère de l'Environn Direction régionale	ement			
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
	RAPPORT D	'INSPECTION		
N/RÉFÉRENCE : 9312 -02	01-9462000	DATE DE REDACT	ION: 95	5 / <u>02</u> / <u>14</u>
			A	M J
1. IDENTIFICATION				
. DATE D'INSPECTION :  INSPECTEUR / INSPECTRI		TEENBLY		ée: 13415 t: 14430
. ACCOMPAGNÉ DE	:	7 2 4 2 4 7		
. LIEU INSPECTÉ		. ADRESSE POST	TALE (si d	ifférente)
POSTE DE POMPAGE PUITS	3E	223 RUE St.LEO	U AN BROI	BRECQUE SE
		GOW 2	<u> 50                                    </u>	
DLAICMANT /DLAICMANTE	. Doncontro	us [ ] non [		
. PLAIGNANT /PLAIGNANTE	•	ui [ ] non [	]	
NOM/ADI	{ESSE			TÉLÉPHONE
<u> </u>				
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	NCTION		<del></del>	TÉLÉPHONE .
PERSONNES : MAG	SUZANNE CO	TURE SEC.	TRES	481-2023
	GUY SIMORD,			0
. PIÈCES ANNEXÉES : PH [ N	OTOS CROQUIS ] [] ombre	PLANS [ ] #	CARTES [ ]	
ÉC [ EA	HANTILLONS ][][][] U AIR SOL FLORE	[ ] [ ] E FAUNE DÉCHETS		
- AUTRES ANNEXES [ PRÉCISEZ	] 1.		Λ* ,	
	2.			
. BUTS: Vérifa	i les crist a	llations con	ncina Qa	it l'eau

٠.

. •

• •

. -

RAPPORT D'INSPECTION
N/RÉFÉRENCE : 7312.61.61-946200 DATE DE RÉDACTION : 95/σ5/14
A M J
2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION
A l'édif tre municipal j'ai rementre some Suranne Conture sie-très, avec laquelle j'ai discuté du reglement sur l'eau potable et de la problèmatique du nouveau puits d'alimentation
en eau protable. A l'ité 94 uns puits availaire
def. Ce puits a été construit trop près du puits
déjà en place et ils demont recommences le
travaux mme Contine m'à affirmé qu'une
demande d'aut sus aturn sera prisenté ovant le debut destravaire princes pour la printemps.
Constatations
Ila station de Jongsoge:
Les iquipements pont tels que décrits dans le rapport de printe du 5 novembre 1990;
- Des équipements de chloration pont maintenus en glace en carde des orin;
- Le débit quotid en est de 75,000 fallons fou join;
- La preseir à la sortie du porte est de 120 psi.
Air puits:
- les équipements sont les que décrits dans le rapport de resite au 5 novembre 1990.
- la pressonde l'eau à la sortie du puits est de soprei

RÉFÉRENCE : 7313.02.00		•	A	1 J
DESCRIPTION DE L'INSPECTI	ON			
***	7	<del></del>		
Sur le ris law:				
parting the second seco			:	
La dernire jurge		•	_	
M. Muy Sima	di spir.	ma enp	lique qu	u oa
Junge de rés es	w n'était	pa accom	pognie o	<u>dine</u>
Suichlination.	e lui ai r	ueminand	e disu	<u>ine</u>
la procédure pr				
los dune dis	up let con	de rés vivo	ni et de	lislan
le 10et 5 fre 1991	afin de	buin discrip	ecta to	te
les conduites.				
		•		· 
Ru niveau du	reglement			
Les procédures et	Prix venee	d'analyse	bactéri	of orece
	-1	()		22-
et duning chim	see not	1000 oction	. •	
et physico chim	que pont	respectiós.		
et plussico chim	que pont	respectiós.		
et physico chim	fue port	respectiós.		
et flysico chim	fue sont	respectiós.		
et flysico chim	fue pont	Muziectico.		
et flysico chim	fue port	respectiós.		
et flysico chim	fue port	respectiós		
et flysico chim	fue port	respectiós		
et flysico chim	fue and	respectiós		
et Augneo Chum	fue and	Mezectico		
et Augneo Chum	fue and	restris		
et Augneo Chum	fue port	respectión		
et Augneo Chum	fue port	respectiós		
et Augneo Chum	fue port	respectión		
et Auguer chum	fue port	respectión		
et Auguer chum	fue port	respectión		
et Auguer chum	fue and	respectión		
et Auguer chum	fue port	Augrectión.		
et Auguer chum	fue port	Magnetico		
et Augreo Chim	fue port	Augrectics.		

RAPPORT D'INSPECTION

. RAPPORT D'INSPECTIO	<u>N</u>
N/RÉFÉRENCE : 1312.00-01.9462000 DATE DE R	ACTION - ACTION 1
DATE DE R	A M J
3. CONCLUSION	
Tout a wide on a line it	
Sont serve conforme. Un juit demande d'authisation mais el	a du motalle sons
limetain et sera deminace à	Annting a consollti
finction et sera diménage à la Pois du demande de CA.	James alle aux
*	
<del></del>	
<del></del>	·
~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~	
	······································
	·
	·

:

N/REFERENCE: 13402.21-940066 DATE DE REDACTION: 95/02/14 4. RECOMMANDATIONS Verifia Ci Une demando de C.A. ma dignii d'uci L'ILL 1985. 5. VERIFICATION RÉDIGÉ PAR: Use Tactury (nom) (signature) A M VERIFIÉ PAR: (nom) (signature) A M COMMENTAIRES DJ VÉRIFICATEUR:		E DE VEDVOLIDIA :	73/ Ma	1 //	
S. VÉRIFICATION RÉDIGÉ PAR: Use Troubly (nom) Vérifié PAR: (nom) Vérifié PAR: (nom) COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:		- 112271311201	A M	7 <u>2 9</u>	- ·
5. VÉRIFICATION RÉDIGÉ PAR : USE TOURSEY (nom) Signature) A M VÉRIFIE PAR : (nom) (signature) A M COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :	4. RECOMMANDATIONS				
5. VÉRIFICATION RÉDIGÉ PAR : USE TOURSEY (nom) Signature) A M VÉRIFIE PAR : (nom) (signature) A M COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :	100. " 0	4			
5. VÉRIFICATION RÉDIGÉ PAR : USE TOURSEY (nom) Signature) A M VÉRIFIÉ PAR : (nom) (signature) A M COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :	l'et a co	.A. sva di	pree d	ua:	·.
5. VÉRIFICATION RÉDIGÉ PAR : Use Trouble (signature) VÉRIFIÉ PAR : (nom) VÉRIFIÉ PAR : (nom) COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :	2 W 1355.				·
5. VÉRIFICATION RÉDIGE PAR: Use Tagrand (signature) A M VÉRIFIE PAR: (nom) (signature) A M COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:			 		· ·
5. VÉRIFICATION RÉDIGE PAR: Use Tagrand (signature) A M VÉRIFIE PAR: (nom) (signature) A M COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:					
5. VÉRIFICATION RÉDIGÉ PAR : USE TOSUMAN (signature) A M VÉRIFIÉ PAR : (nom) (signature) A M COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :					
5. VÉRIFICATION RÉDIGÉ PAR : USE TROUBLE (signature) A M VÉRIFIÉ PAR : (nom) (signature) A M COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :					
5. VÉRIFICATION RÉDIGÉ PAR : USE TOOURSU (signature) VÉRIFIÉ PAR : (nom) COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :			,		
5. VÉRIFICATION RÉDIGÉ PAR : USE TOOURSU (signature) VÉRIFIÉ PAR : (nom) COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :					,
5. VÉRIFICATION RÉDIGÉ PAR : USE TOOURSU (signature) VÉRIFIÉ PAR : (nom) VÉRIFIÉ PAR : (signature) (signature) A M (signature) A M COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :	*			-	
5. VÉRIFICATION RÉDIGE PAR: Use Toolusty (signature) A M VÉRIFIÉ PAR: (nom) (signature) A M COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:					
5. VÉRIFICATION RÉDIGÉ PAR : USE TOOURSU (signature) VÉRIFIÉ PAR : (nom) VÉRIFIÉ PAR : (signature) (signature) A M (signature) A M COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :	*				
RÉDIGÉ PAR : USE TRANSPUY (nom) (signature) A M VÉRIFIÉ PAR : (nom) (signature) A M COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :					
RÉDIGÉ PAR : USE TRANSPUY (nom) (signature) A M VÉRIFIÉ PAR : (nom) (signature) A M COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :	6	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		,	
RÉDIGÉ PAR : USE TRANSPUY (nom) (signature) A M VÉRIFIÉ PAR : (nom) (signature) A M COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :					
RÉDIGÉ PAR : USE TRANSPUY (nom) (signature) A M VÉRIFIÉ PAR : (nom) (signature) A M COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :					
RÉDIGÉ PAR : USE TRANSPUY (nom) (signature) A M VÉRIFIÉ PAR : (nom) (signature) A M COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :					
RÉDIGÉ PAR : USE TRANSPUY (nom) (signature) A M VÉRIFIÉ PAR : (nom) (signature) A M COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :					
RÉDIGÉ PAR : USE TRANSPUY (nom) (signature) A M VÉRIFIÉ PAR : (nom) (signature) A M COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :					
RÉDIGÉ PAR : USE TROUBLY (nom) (signature) A M VÉRIFIÉ PAR : (nom) (signature) A M COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :		·			
RÉDIGÉ PAR : USE TRANSPUY (nom) (signature) A M VÉRIFIÉ PAR : (nom) (signature) A M COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :					
RÉDIGÉ PAR : USE TRANSPUY (nom) (signature) A M VÉRIFIÉ PAR : (nom) (signature) A M COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :	**************************************				·
RÉDIGÉ PAR : USE TROUBLY (nom) (signature) A M VÉRIFIÉ PAR : (nom) (signature) A M COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :					- - -
RÉDIGÉ PAR : USE TRANSPUY (nom) (signature) A M VÉRIFIÉ PAR : (nom) (signature) A M COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :					
RÉDIGÉ PAR : USE TROUBLY (nom) (signature) A M VÉRIFIÉ PAR : (nom) (signature) A M COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :					
. VÉRIFIÉ PAR : (nom) (signature) A M . COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :	5. VÉRIFICATION				÷
. VÉRIFIÉ PAR : (nom) (signature) A M . COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :		1			
. VÉRIFIÉ PAR : (nom) (signature) A M . COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :	RÉDIGÉ PAR: USE TRANSPUL	Cui / re	95	/ <u>ح.ه</u> /	1
. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :		ryllacure			
. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :		(signature)	<u> </u>	1 <u>02</u> / M	<u>2</u>
		(cognition)			
Assum le sain	. COMMENTALRES DU VERTFICATEUR :			. '	
Assure le Jain	1				
	HS same le saint				

1. do 1.

Dano

Gowernement du Québec M(stère de l'Environnement Direction régionale	
RAPPORT D'INSPECTION	•
N/RÉFÉRENCE : $\frac{73}{10}$ 000 000 DATE DE RÉDACTION : $\frac{94}{4}$ 06/01	, ——
A M J	
1. IDENTIFICATION	
DATE D'INSPECTION: 94/05/26 HEURE: - Arrivée: 10:00 A M J - Départ: 10:30 INSPECTEUR / INSPECTRICE: France Paty	
. ACCOMPAGNÉ DE :	_
. LIEU INSPECTÉ Poste de traitement Saint-León GOW 250	
. PLAIGNANT /PLAIGNANTE : Rencontre oui [] non []	
NOM/ADRESSE TÉLÉPHONE	
	_
	<u> </u>
PERSONNES Tomy La raiche, in spectary 481-2022 RENCONTRÉES: Suzanne Contine, sociétaire 481-2022	<u>7</u>
. PIÈCES ANNEXÉES : PHOTOS CROQUIS PLANS CARTES ['≠] [] [] Nombre # #	
ÉCHANTILLONS [] [] [] [] EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS	
- AUTRES ANNEXES [] 1	<u>—</u> —
BUTS: Vérifier les installations concernant	

DOSR (92-06-29)

N/REFÉRENCE : 7312-02-01-9462000 DATE DE RÉDACTION : 94/06/01
A M .1
2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION
la ma sonie de mais la
- I want a par as
La Die que afen de veritier les custallations
concernant l'ease potable. A l'édition l'ai remonitor
y Tour laborate and the
10 my rabuelle, get ma a welompagne lous au long de
Jerre sois serdio à l'éditice municipal de La breeque afin de vérifier les installations concernant l'eau potable. À l'éditice j'ai rensentso M. Torry Larouelle, qui via accompagné tout au long de ma visite et une Serzanne Courteure.
Au poste de traitement:
The pase our over the same
Les équi pements sent les mêmes que ceux décits dans le rapport d'inspection du 5 novembre 1990
dans le 10 pour a compection au 5 novembre 1990.
- la pression à la sortie de la pompe est de 120 lbs. et à la sortie du poste est de 60 lbs.
et à la sortre du poste est de 60 lbs.
V
1 1 , - + - 1
- le poste est distré à lous les jours et les
registro est tenu au costo et il contient les
$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$
- le poste est visité à tous les jours et un régistre est term au poste et il contient les mesures de déloit, l'houre et la date des visites
_
- lete and the and the all all all all all all all all all al
- luits auxilliaire (appel téléphonique 94-06-16)
la puits auxilleaire a été construit et la municipalité va toire une de mande d'autorisation ou près du ministère lors qui elle ve recevoir les résultats d'analyse.
The factor a constant of the c
va tour une de mande d'autorisation ou pres du minuraire
IMAQUE elle use recorner les veriltets d'analise.
*

Page 2 de 6

RAPPORT D'INSPECTION

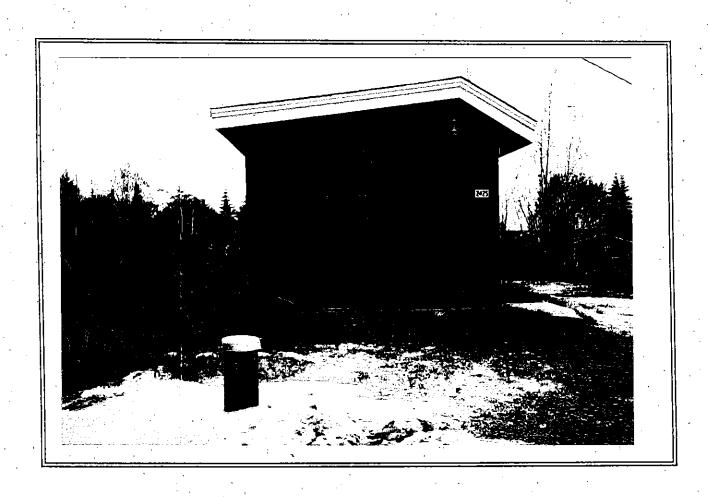
RAPPORT D'INSPECTION
N/RÉFÉRENCE : $\frac{7312-03-01-946200}{4}$ DATE DE RÉDACTION : $\frac{94106101}{4}$
7 11 0
2. Description de l'inspection
<u>Au puits</u>
-La pussion à la sortie du puits est de 2016s
- Un autre peuts auxiliaire a été construit à côté de l'autre peuts (photo!). Ce nouveau peuts sexvira pour aliventer en eau la ville et pour remplesser l'ancien peuts par moment.
touge des réservoirs
- la purge du résouvet à en lieu à l'autonne 1993, il n'y en aura pes au printemps 1994.
GPS
Paits 1: lat= N 48° 46' 58,94 UT N= 19:0 03154# 19 long=W0 71° 30' 27,84 5395# 036
Ponts auxilliaire: lat = N 48° 41' 015' UTH- 19U 031542218 Long - WO 71° 30' 28,0" 5395357117
Au niveau du règlement
-la qualité et la fréquence physico-chimique soit correctes -le qualité bactériologique est correcte -la fréquence bactériologique n'est pas correcte suite à certains oublies
- la règle du So le des échantillans pir à l'extrémite est respectée mais il y a oublie au niveau du Connulair, j'ai explique à la secrétaire la bonne case à cocher.
Page <u>3</u> de <u>6</u>
NOSR (92-06-29)

RAPPORT D'INSPECTION	
N/RÉFÉRENCE : $\frac{7312-03-01-9462000}{4}$ DATE DE RÉDACTION : $\frac{94}{4}$ / $\frac{06}{4}$	<u>1</u>
A M J	
3. CONCLUSION	
Infraction à l'at. 13 du règlement de l'e potable Pour ne pas avoir prélevé 4	<u>au</u>
échantillons par mois	
Cédu boct	
janv 94 -> 3/4	
few 94 > 2/4	
) mars 94 -> 4/4	
$\int avri \int 94 \rightarrow 3/4$	
1 mai 94 -> 1/4 jusqu'à date	
	,
	·
Page <u>4</u> de	6
OSR (92-06-29)	.

N/RÉFÉRENCE: 73/2-02-01-9462000 DATE DE RÉDACTION: 94/06/67 A M J 4. RECOMMANDATIONS Avis de correction pour la traguence bacteriotogio pour ves poeté.
4. RECOMMANDATIONS Avis de correction pour la traguence bacteristegée
Avis de correction pour la linquence bacteristegée
Avis de correction pour la troquence bacteristes;
non res poeté.
i
·

E VÉDICATION
5. VÉRIFICATION A A
RÉDIGÉ PAR: France Patry James Paley 94/06/157 (nom) (signature) A M J
. VÉRIFIÉ PAR : (nom) (signature) A M J
(nom) (signature) A M J
. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :
Embo Caro
XX/YY/zz Page <u>5</u> de <u>6</u>
DOSR (92-06-29)

EXPLOITANT: La brecque



No de la	photo:	_ Par:	France	Patry
Endroit:	Puits cons touts cons	truit a	câté du	poste de
nate∙	94-15-7	la .		

6 de 6

Gouvernement du Québec Min êre de l'Environnement
Direction régionale
RAPPORT D'INSPECTION
N/Derentuat
N/RÉFÉRENCE : 1312-02-01-94620 DATE DE RÉDACTION : 93 / 02/ 18 A M J
1. IDENTIFICATION
HEURE: - Arrivée: 11630
. DATE D'INSPECTION : 93 / 08 / 11 A M J - Départ : 12/135
. INSPECTEUR / INSPECTRICE: LISE TREMBAY
· ACCOMPAGNÉ DE :
. LIEU INSPECTÉ INSTAUATIOUS DE LA BECOUE . ADRESSE POSTALE (si différente)
223 RUE AMBROISE St. LEOD
Gow aso
. PLAIGNANT /PLAIGNANTE : Rencontre oui [] non []
NOM/ADRESSE TÉLÉPHONE
NOM/FONCTION TELEPHONE
PERSONNES RENCONTRÉES: MAR HELENE MESSUREAULT SEC-TRE 481-202
M. JEAN-WC TREMBIAY OPER. 481-2640
. PIÈCES ANNEXÉES : PHOTOS CROQUIS PLANS CARTES
[] [] [] Nombre # #
ÉCHANTILLONS
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DECHETS
- AUTRES ANNEXES [] 1. PRÉCISEZ
2.
DUTS / 2 Paris or on Sui acudus a local
. BUTS: Le 11 ferrie 1551, je me suis rendue à balreeze
gotafle. A l'édifice municipal ; ai rencortré reme
Admi Dessurant se très. Par la Suite.
Page 1 de 5

DOSR (92-06-29)

RAPPORT D'INSPECTION
N/RÉFÉRENCE: 94620 DATE DE RÉDACTION: 93/04/18
2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION
M. Lean Lue Trembay opér, m'a accompagnée à la Stertain de prompage et au suits.
Constations:
Au Juits:
les équipements sont tels que cliente dans le rapport de visite de s'écute de
A la station de pompage:
Les équipements sont les que décrite dons le rapport de visite du 5 novembre 1990;
- Aucune Chlostion n'estapplique Sur Gréseau mois les équipements applopries sont en place en cas de les orn;
- le détrinètre a été réparé; le détrt est d'environ 550 litres pour minute;
- la pression à l'entré du porte est de 60 psi et à la sortié de 120 psi;
- c'est le réservoir d'enmagasinage de l'eau situé au Centre des trois réservoirs qui est
ce réservoir central qui se remplit par l'arrivée déaux des deux autres réservois;
ce qui assure une circulation d'eau en- tinue dans les rés errois et denurire les risques de contamination bactériologique
Page <u>2</u> de <u>5</u>

MALTURI D	INSPECTION
MADELEDENCE GALLETA	
N/RÉFÉRENCE: 94620	DATE DE REDACTION: 93 / 02/ 18
	A M J
2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION	
	_
- Le gote est visite à tous le	s jours
	·
Au niveau die reglement	2
	·
(Parlata de la constitución de l	
- Co jus mentes es les pris	claires d'hérantillonneige
Madenowselve it phys	cos chimique pont
respectes.	cédures d'élantillonneige ics-chimique pont
	
\$	
<u></u>	
	
	Page <u>3</u> de <u>5</u>

DOSR (92-06-29)

N/RÉFÉRENCE : _	94620		DATE DE	RÉDACTION	. 931	11 1 1	8
-		:			A	M	<u>.</u>
. CONCLUSION							
Toutest	conforme		,				٠.
	<u>ungounc</u>						
		, 					
· 			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	·, 			
·			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
							
		 	· 				·
			· ·				
					·		
							·
. ' .				<u>_</u>			·
						· <u>`</u>	·
					·		
					· ,		
					<u> </u>	·	
	<u></u>						
	~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~						
							,
			-				
	~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~			a ra er s s a e a e a e a			
	, 					·	
*	·						
		·					
					·		
					Page	<u>9</u> de	5

RAPPURI D'INSPECTION	
N/RÉFÉRENCE : 94600 DATE DE RÉDACT	ION: <u>93 / // / /8</u>
	A M J
4. RECOMMANDATIONS	
Auerme.	
	
<u> </u>	

5. VÉRIFICATION	
RÉDIGÉ PAR: USE TREMBUY (nom) (signat	(Jeure) 33/11/18 (Lure) A M J
i	
VÉRIFIÉ PAR : (nom) (signat	(lefa 93/1/1/16) cure) A M J
. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR ;	
Paner	

XX/YY/zz	Page <u></u>
DOSR (92-06-29)	

ouvernement du Québec Ministère de l'Environnement Direction régionale du Saguenay — Lac-Saint-Jean

RAPPORT D'INSPECTION

N/DOSSIER: 7312-02-01-9462000

DATE INSPECTION: 1992-01-30

HEURE: - Arrivée: 13 h 00

- Départ: 14 h 15

1. IDENTIFICATION

. LIEU INSPECTÉ

• ADRESSE POSTALE (si différente)

Station de pompage de Saint-Léon

223, rue Ambroise Saint-Léon GOW 250

NOM/ADRESSE

TÉLÉPHONE

. PLAIGNANT(E):

Rencontré(e)

oui[] non[]

NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

PERSONNE(S)

RENCONTRÉE(S): Mme Hélène Dessureault, sec.-trés. 481-2022

M. Robert Simard, opérateur

. PIÈCE(S) ANNEXEE(S):

PHOTO(S)

CROQUIS []

CARTE(S)

Nombre

ÉCHANTILLONS [] [] [] [] [] EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRE(S) [] PRÉCISEZ

- BUT(S): Contrôle de l'eau potable

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Le 30 janvier 1992, je me suis rendue dans la municipalité de Labrecque afin de vérifier les installations concernant l'eau potable.

À l'édifice municipal, j'ai rencontré Mme Hélène Dessureault, sec.-trés, avec laquelle je me suis entretenue au sujet des futurs travaux concernant un nouveau puits. Ils compléteront les exigences de la demande d'autorisation sous peu.

CONSTATATIONS:

Au poste de traitement :

- les équipements sont tels que décrits dans le rapport de visite du 5 novembre 1990:
- aucune chloration n'est appliquée dans l'eau de ce réseau;

Page 1 de 3

RAPPORT D'INSPECTION

N/DOSSIER: 7312-02-01-9462000

DATE: 1992-01-30

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION (SUITE)

- le débitmètre est présentement hors d'usage. Ils attendent les pièces de rechange qui ont déjà été commandées;

- la pression à la sortie du poste est de 67 psi.

Sur le réseau :

- la dernière purge a eu lieu en décembre 1991.

R/	۱P	PO	RT	ים	TNS	PFC.	TION
----	----	----	----	----	-----	------	------

N/DOSSIER : 7312-02-01-9462000

DATE : 1992-01-30

3. CONCLUSION

Tout semble conforme.

4. RECOMMANDATION(S)

- effectuer la réparation du débitmètre le plus tôt possible.

5. VÉRIFICATION

- INSPECTÉ PAR: <u>Lise Tremblay</u>

- VÉRIFIÉ PAR: <u>Pierre Mélançon</u>

- COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:

diouvernement du Québec Ministère de l'Environnement Direction régionale du Saguenay — Lac-Saint-Jean

RAPPORT D'INSPECTION

N/DOSSIER: 7321-02-01-94620

DATE INSPECTION: 1991-10-01

HEURE: - Arrivée: 10 h 00

- Départ: 11 h 30

1. IDENTIFICATION

LIEU INSPECTÉ

. ADRESSE POSTALE (si différente)

Municipalité de Labrecque (Saint-Léon) 223, rue Ambroise Saint-Léon (Québec) GOW 2SO

NOM/ADRESSE

TÉLÉPHONE

. PLAIGNANT(E):

Rencontré(e)

oui [] non []

NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

PERSONNE(S)

RENCONTRÉE(S): Mme Hélène Dessureault, sec.-trés. 481-2022

M. Jean-Luc Tremblay, opérateur

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S):

PHOTO(S)
[]
Nombre

CROQUIS

CARTE(S)

ÉCHANTILLONS

[] [] [] [] EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRE(S) [] PRÉCISEZ

- BUT(S): ASSISTANCE TECHNIQUE POUR UNE DÉSINFECTION D'UN RÉSEAU D'EAU POTABLE

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Suite à la contamination bactériologique survenue le 24 septembre 1991 dans l'eau potable de la municipalité de Saint-Léon, le 30 septembre 1991, Mme Hélène Dessureault, sec.-trés., a sollicité par téléphone l'assistance technique du MENVIQ pour réaliser une désinfection de leur eau potable. J'ai expliqué à Mme Dessureault et à l'opérateur, M. Jean-Luc Tremblay, quelles étaient les mesures immédiates et futures qu'ils devaient entreprendre, soit:

- se procurer huit contenants de 20 litres d'hypochlorite de sodium;
- ne pas vider les deux (2) réservoirs souterrains. Il est à noter que l'opérateur avait vidé le troisième réservoir avant notre conversation téléphonique;
- remplir le réservoir vide sous le poste pour le 1er octobre 1991;
- verser 40 litres de désinfectant dans le réservoir à nouveau rempli vers 9 h 00 du matin;
- verser 20 litres dans chacun des deux (2) autres réservoirs;
- débuter la purge des conduites vers 9 h 30 en utilisant d'abord l'eau du premier réservoir contenant 60 litres; procéder borne-fontaine par bornefontaine en se dirigeant vers le bout du réseau.

RAPPORT D'INSPECTION

N/DOSSIER : 7321-02-01-9462000

DATE: 1991-10-01

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION (SUITE)

Le ler octobre 1991, je me suis rendue à l'édifice municipal pour rencontrer Mme Hélène Dessureault. Je lui ai expliqué les bases du règlement sur l'eau potable qu'elle ignorait totalement. Je lui ai précisé qu'aucune excuse n'était valable pour négliger de s'informer au sujet de ses obligations concernant l'eau potable. Je lui ai souligné que je lui avais déjà offert de la renseigner lors de ma dernière visite de contrôle, le 9 août 1991, et qu'elle avait affirmé ne pas avoir de temps à me consacrer.

J'ai ensuite discuté avec M. Jean-Luc Tremblay et j'ai constaté que les recommandations que j'avais émises par téléphone, le 30 septembre 1991, ont été à demi comprises.

En effet, l'opérateur a commencé à remplir le réservoir vidé seulement ce matin. Il était donc trop tôt pour débuter la surchloration. Je lui ai donc répété la procédure à suivre avec des explications précises. Je lui ai mentionné qu'en cas de problème, il pouvait me téléphoner et que nous aviserions à ce moment-là.

M. Jean-Luc Tremblay m'a affirmé que lors de l'inspection des réservoirs, il s'est aperçu qu'un des réservoir était demeuré fermé pendant une période indéterminée et il est possible qu'il y ait eu développement d'une contamination bactériologique lorsque l'eau contenue dans ce réservoir a été remise en contact avec celle des deux autres réservoirs. Elle aurait peut-être contaminé l'eau du réseau.

RAPPORT D'INSPECTION

N/DOSSIER: 73210-02-01-94620

DATE: 1991-10-01

3. CONCLUSION

Mme Dessureault et l'opérateur ignoraient totalement la procédure pour émettre un avis d'ébullition et pour effectuer la levée de l'avis. De plus, n'ayant aucune expérience dans la désinfection de l'eau potable, l'opérateur n'a rien fait d'autre que de vider un réservoir. Une assistance technique était indispensable pour cette surchloration.

4. RECOMMANDATION(S)

Au secrétaire-trésorier et à l'opérateur :

- relire et respecter le Règlement sur l'eau potable;
- suivre mes instructions rigoureusement:
- s'inscrire à des cours de formation en eau potable.

5. VÉRIFICATION

- INSPECTÉ PAR: Lise Tremblay

Line Tramilles Adelkrai Senhaji

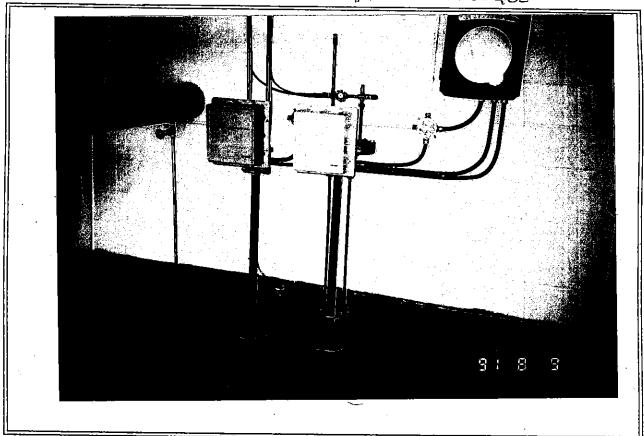
1991-10-04

- VÉRIFIÉ PAR: Abdelkrim Senhaji

1991-10-04

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:

Faire le suivi habituel.



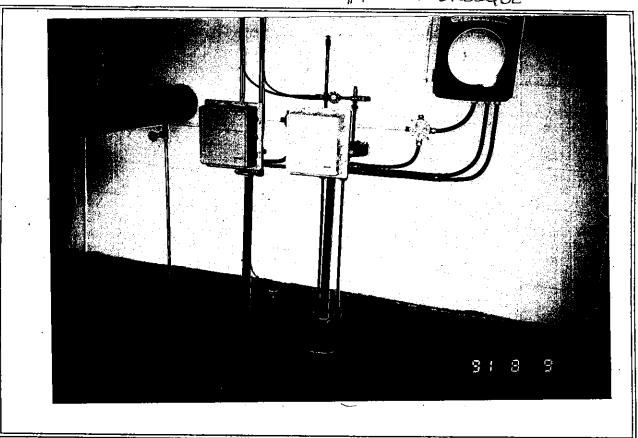
INTERIEUR DU POSTE

Photo #Z



Photo#1

ABRECQUE



INTERIEUR DU POSTE

Photo #Z



RAPPORT DE VISITE

MUNICIPALITÉ: Saint-Léon

DATE

5 novembre 1990

PERSONNES

RENCONTRÉES:

M. Gérard Fleury, sec.-trés.

M. Jean-Luc Tremblay, opérateur

OBJET

: Contrôle de l'eau potable

Le 5 novembre dernier, je me suis rendue dans la municipalité de Saint-Léon. Le but de cette visite était la vérification du poste de pompage.

À l'édifice municipal, j'ai rencontré M. Gérard Fleury, sectrés, et par la suite, M. Jean-Luc Tremblay m'a guidé pour le reste de la visite.

DESCRIPTION DE L'ÉQUIPEMENT:

Au puits (photo # 1)

- une pompe de marque "Layne & Bowler" actionnée par un moteur "U.S. electrical motor", type AU. 10 H.P., 1745 RPM, # série: 69-05-479-588.

<u>À la station de pompage</u>

- trois pompes peuvent assurer la distribution de l'eau sur le réseau (photo # 2):
 - # 1 une pompe centrifuge de marque "Pearless", 250 G.P.M., 3600 R.P.M., # série: 3124423, actionnée par un moteur électrique de marque "U.S. motor", 20 H.P., 3500 R.P.M., # série: 9903446-673 (photo # 4);

- # 2 une pompe de marque "Pearless", 1760, R.P.M., # série: E124424, actionnée par un moteur électrique "U.S. motor", 30 H.P., 5515 R.P.M., # série: 9903445-C-678 (photo # 4);
- # 3 une pompe de marque "Pearless", 1760 R.P.M., # série: 59104 mue par un moteur diesel de marque "Détroit diesel", 3 cylindres, modèle PTA1SD273, # série: 623198. Ce moteur démarre automatiquement en cas de panne électrique seulement (photos # 4 et 5);
- deux compteurs d'eau de marque "Kent" (photo # 7);
- deux pompes doseuses de marque "Prominent", l'une de type A0308P, # série: 010466,2, l'autre de type A0308P, # série: 010468,2 (photo # 7);
- deux contenants en polyéthylène d'une capacité de 227 litres (photo # 7);
- deux réservoirs souterrains en béton d'une capacité totale de 1,363,800 litres;
- deux systèmes "BIF" indiquant le niveau d'eau en réserve dans les deux réservoirs (photo # 6).

CONSTATATIONS:

Au poste de traitement

- un registre contenant les lectures des compteurs d'eau est tenu à jour;
- selon l'opérateur, le curage du réseau a été fait la semaine du 29 octobre 1990;
- aucune chloration n'est appliquée sur ce réseau;
- la pompe en fonction était le # 1 et la pression de l'eau à la sortie de la pompe était de 827 Kpa (120 psi);

 une flaque de mercure sur le plancher du poste provient possiblement de l'intérieur d'une boîte de contrôle reliée à un des cadrans BIF (photos # 8 et 9).

RECOMMANDATIONS:

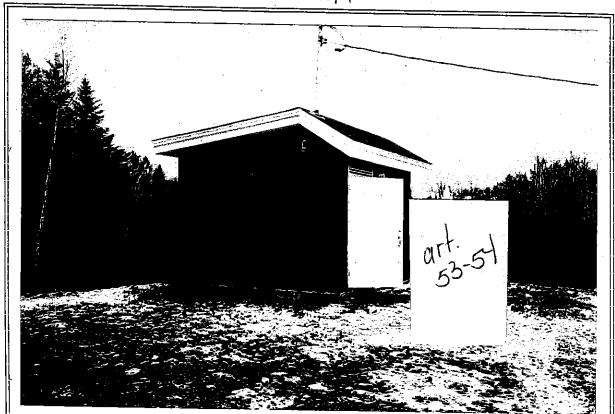
- récupérer tout le mercure répandu afin d'éviter une contamination de l'eau potable entreposée.

ise Tremblay Frinque

Service municipal

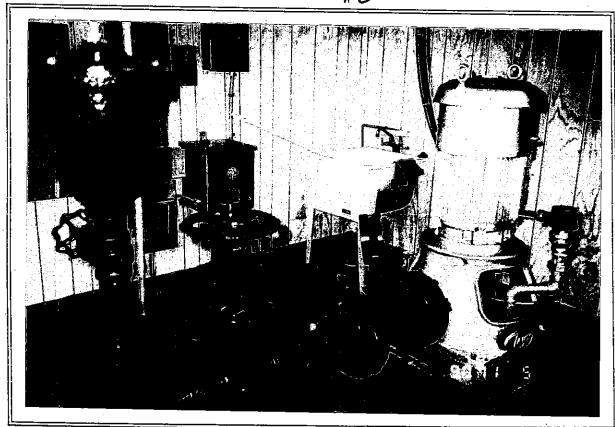
LTT/1d

90.11.14



Prints

Photo # 2



Equipements à l'intirieur du peuts

Photo **#**3

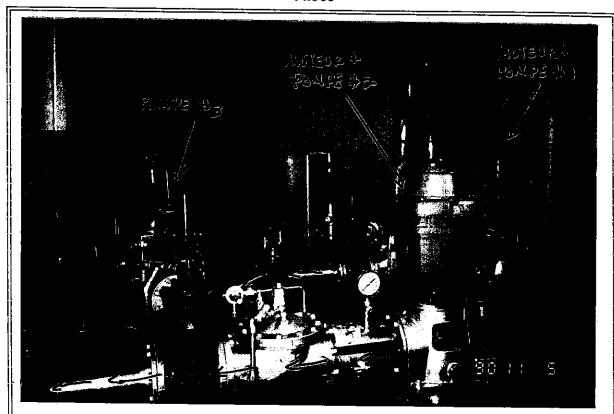


Station de Jompoge

Photo #3



Lefinet d'ichartillonnez



POMPES #1-2-3

Photo #5



MOTEUR D'URGENCE

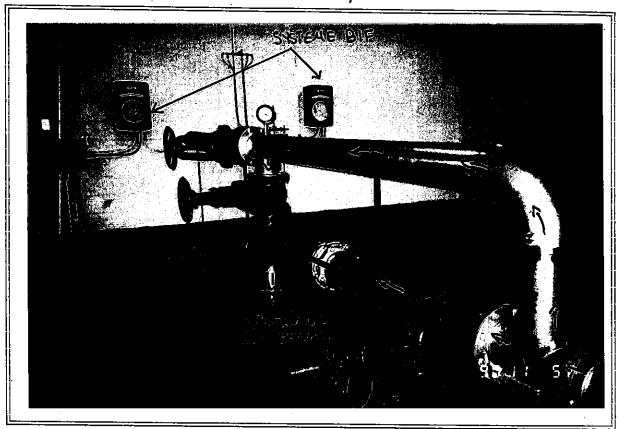


Photo ≠7

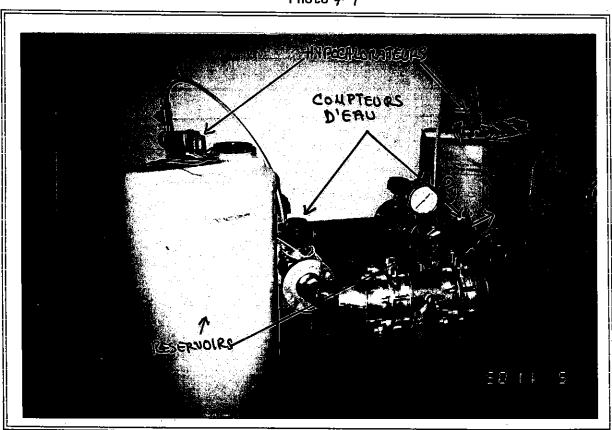
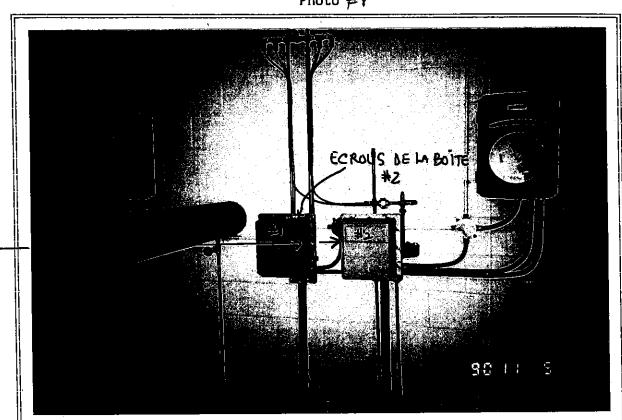
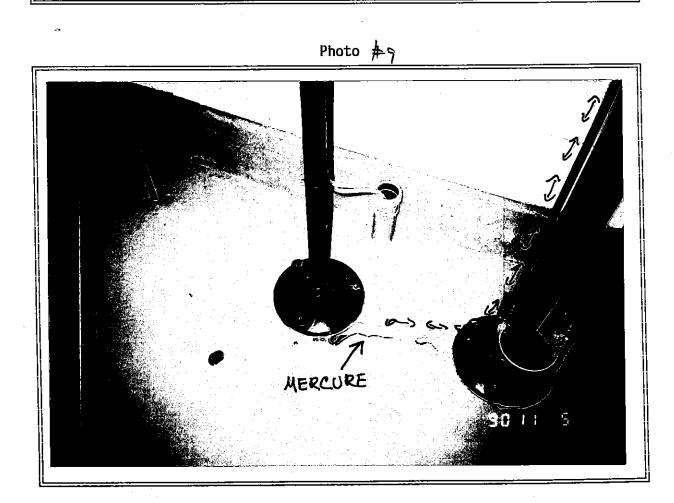


Photo #7



SYSTEME BIF

BOÎTES DE COUTRÂLE



Rapport de visite

ble: 6 22 mars 1983

endroit: bobrecque (St-Leon)

dote de la visite 15 mars 1983

dossier No: 13435144-07

personne: Mt. Rosaire Eleury

rencontrele

Introduction

Mordi le 15 mars dernier, 7e me rendais à la municipa-lité de Labrecque. Le but de cette visite était d'y verifier les installations en eau poblible. J'y ai rencontre r4. Rosaire Heury sectores (du mon about the destina permetrette destates destinantes destinantes destinantes destinantes de la destinante de la destinant tests ont été effectués sur place é des échantillons ont étés prélèvés pour être analysés à nos laboratoires de Quebec.

La municipalité de Labrecque dispose maintenant d'un réseau d'adjueduc municipal. Celui-ti est principale-ment constitué s d'un fuits, d'un réservoir déau pota-ble é d'un système d'hypochloration proportionnel au cebit.

Description de léquipement:

A. Au puits:

- pompe centrifuée boyne & Bowler - moteur électrique u.s motor de 10+1.P. & effectuant

- Le puits possède une zone de protection de 100 pi. assurée par une clôture de 6 pi de hout.

B. A la station de pampage 1.5/5tôme de pompage réservoir souterrain en béton de 200,000 dallons - 1 pompe contrituée "Parless" d'une copocité de 250 G.P.M. of possedont une tête desir de 196 pr. - cette pompe est mue par un' moteur etectrique u.s. motor de 80 H.P. s' effectiont 3500 T.P.M. 6. - 1 pompe contrifuge "Perfess" dune opposité de 400 s' possedont une tête d'H2O de 196 pi cette pombe est mue par un moteur eletrique u.s. motor de 50 H.P. & effectuant 3515 TiPM.

2 chartes circulaires enregistrant le débit à mescuant le niveau du récervoir. Les 2 chartes nébient pas en fonction bro de la visite. '1 pompe d'urgance Perless (en cos d'urgence: incendie au panne de courant) mue par un moteur Diezel de 3 cylindres à dénarrage automatique de marque Detait diezel. 2. système de chloration

- 2 compteurs mécaniques Rate-A-Flow de 41 do - 2 pampes doseuses 1/25 quest 1 model Ac 308 F 7,5 [Lt/]. Mensir may 3 fan - 2 réservoirs de chare durie copacité de 50 gallons - Venturi BIF, à la sortie de la station d'une grandeur de 8 x 3,600.

Constatutions

- le fuits est aiture à anxiron copi d'un petit ruisseau - au buits, la vérification du niveau hydrostatique ne semble pas être faite régulièrement - lors de la visite de la station de pompage:

one capacité de 200 O.P.M?. La pression enre-gratie à la sortie de cette pompe doit de 130 lbs/po² é 60 lbs/po² à la sortie de la station.

· le système de pharation n'était pas en apération

mais il demeurait, au besoin, disponible 1 · le debit était de 60 000 g.p.J.

on note qu'une visite à la station de pompage est effectuer à chaque jour mais on y verifie seulement

- une trousse d'analyse de chbre au D.P.D est disponible stantible te reseau desentantion abonnes.

Condusion

En tenent compte des précédentes constatations ; pour que la municipalite de Labrerque (St-Leon) soit toujours en mesure de distributer une eau de bonne qualité à ses usages, le ministère de l'Environnement

vous demande de :

- continuer défectuer duotidiennement, 7 jours par semaine de la visites à voite obtion de pompage s' de chloration. A phodune des visites, des tests de la continue de la - Moutaus maintent un chlore résident libre à tous reseaux de distribution - I false are verification to niveou hadrostative regulie Effectues regaliernt des renfictios du noien l'éphototique à vote points portenain. - toujour mantenir no appareils de désinfection en était de - Continue you fair pare : réplaient des rebutills

·.....



RAPPORT DE VISITE

DATE: Le 13 juin 1979

ENDROIT

Labrecque (St-Léon)

DATE DE LA

VISITE

: Le 17 mai 1979

OBJET

Eau de consommation

DOSSIER NO

13435144-07

PERSONNE (S)

RENCONTREE (S):

M. Gérard Fleury, sec.-trés.

INTRODUCTION

Jeudi le 17 mai dernier, je me rendais à la municipalité de Labrecque. Le but de cette visite était d'y vérifier les installations d'eau potable. J'ai rencontré M. Rosaire Fleury, sec.-trés. qui m'a guidé lors de cette visite.

CONSTATATIONS

La municipalité ne dispose actuellement d'aucun réseau d'aqueduc. La plupart des résidents s'alimente en eau potable à partir de "pointes".

Lors de cette visite on était à construire un réseau d'aqueduc municipal. Celui-ci sera principalement constitué de:

- Un puits d'une capacité minimale de 290 G.U.S.P.M.;
- Un réservoir d'eau potable ayant une capacité de 192,500 G.U.S. avec les pompes distributrices;
- Un système d'hypochloration proportionnel au débit.

Le tout tel que présenté par la firme d'ingénieurs-conseils Gravel, Cauchon, Simard et associés et autorisé par nos Services le 31 janvier 1978.